

# **Castelnovimauriciennes & Castelnovimauriciens**



**Bulletin 2026**

# Sommaire

Mot du maire .....	3
Histoire locale .....	4
Informations sur la Mairie .....	6
Élections municipales .....	7
Epicerie Proxi .....	8
Réalisations des employés communaux .....	9
Démarches administratives .....	10
Fleurissement .....	12
Commission sociale et colis des aînés .....	12
Réalisations des associations .....	13
Tarifs communaux .....	14
Informations diverses .....	16
Communauté de Communes .....	20
Syndicat des eaux .....	23
Spanc .....	24
Sornin-Jarnossin .....	25
PIMMS .....	26
Croix rouge .....	27
État civil .....	28
Association des conjoints .....	30
Vie sociale – La Marmite .....	31
Enfance – Ecole .....	32
Enfance – P'tits Loups .....	34
Enfance – Restaurant scolaire .....	35
Vie associative – Les rêves d'Audrey .....	35
Vie associative – Club de l'amitié .....	36
Vie associative – ADMR .....	37
Vie associative – Comité des fêtes .....	38
Activités culturelles – Rassemblement des St Maurice .....	39
Activités culturelles – Expos en Chœur .....	40
Activités culturelles – Esox Lucius .....	41
Activités culturelles – Festival de Bourgogne du Sud .....	42
Activités culturelles – Rétro-club .....	43
Activités culturelles – Bibliothèque .....	44
Activités culturelles – Mémoire Brionnaise .....	45
Sports et loisirs – GRS .....	46
Sports et loisirs – Dun Sornin Chauffailles Brionnais Foot .....	47
Sports et loisirs – Pêche .....	48
Sports et loisirs – Chasse .....	48
Contacts des associations .....	49
Activités professionnelles .....	50
Numéros utiles .....	52
Agenda des manifestations .....	54

## Le Mot du maire 2026

En introduction de ce mot du maire, je tiens à remercier les membres des associations qui ont consacré du temps pour réaliser des travaux au profit de la commune et du bien être de tous. Après le club de foot en 2024, qui a profondément transformé l'ancien terrain de basket, 2025 a vu deux réalisations : la réfection totale de la salle de réunions de la mairie par des membres du Club de l'Amitié, et l'aménagement du garage derrière la mairie par le nouveau Comité des Fêtes. Pour ces trois réalisations, la commune finance les matériaux et les associations réalisent les travaux, occasionnant ainsi de sérieuses économies au budget communal. L'engagement des membres des associations renforce ainsi les liens entre elles et la commune et permet d'améliorer le cadre de vie quotidien, ce que le budget communal seul ne pourrait financer s'il devait faire appel à des entreprises. Bien évidemment, je n'oublie pas les interventions diverses réalisées par les adjoints ou membres du conseil municipal tout au long de l'année, qui ne se voient pas toujours, mais qui permettent de remédier rapidement aux problèmes occasionnels. En tant que maire, je suis heureux et reconnaissant de cet état d'esprit des habitants, signe que nombreux sont ceux qui sont conscients que la vie d'une commune est l'affaire de tous.

En 2025, il n'y a pas eu de réalisations importantes dans la commune, mais de nombreux travaux d'entretien dans des logements communaux. La commune possède en effet plusieurs logements loués, plutôt anciens, qui nécessitent des réparations régulières et des mises aux normes lors de changements de locataires. Chaque année, le budget doit y consacrer des sommes significatives. Il est permis de s'interroger sur la pertinence de conserver certains de ces logements. Des entretiens de voirie ont également été réalisés.

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales. Cela a une incidence directe sur ce bulletin : en effet, l'équipe de rédaction avait prévu une double page pour présenter les budgets de la commune, mais cela est proscrit au cours des six mois qui précèdent l'élection. Ce ne peut être que partie remise pour le prochain bulletin 2027.

Les modalités d'élection sont modifiées à compter de 2026, comme cela est présenté dans une page spéciale suivante. En résumé, il n'est plus possible de rayer ou d'ajouter des noms sur une liste, ces actions entraînent automatiquement la nullité du bulletin.

Un grand point positif pour 2025, la réouverture du commerce de proximité le 30 octobre. Nous devons tous participer à son développement en le fréquentant le plus régulièrement possible. Il peut devenir un lieu de rencontre et d'échanges entre habitants, comme le café restaurant, pour manifester la vie du village.

Le mauvais point est le départ du médecin qui, malgré ses recherches, n'a pu retrouver un successeur. Cela crée un vide et des contraintes pour nombre d'entre nous.

Pour terminer, au terme de ce deuxième mandat de maire, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagné et aidé, les adjoints et conseillers municipaux, les agents de la commune toujours présents et efficaces dans leur domaine de compétence, les personnels de l'école avec lesquels les relations sont excellentes, les bénévoles des diverses associations qui font vivre la commune, et tous les habitants qui ponctuellement ont apporté leur concours lorsque le besoin se manifestait.

A tous, Bonnes fêtes de fin d'année et tous les vœux du Conseil municipal pour 2026.

Jean-Luc CHANUT

Maire

# **Histoire locale**

## **Souvenirs - souvenirs**

Cette année 2025 a marqué le 80e anniversaire de la fin de la guerre 1939-1945 et la victoire sur l'Allemagne nazie. Comment cette époque, et le jour du 8 mai 1945 ont-ils été ressentis par les enfants qui ont vécu ces événements ? Même très jeunes, des faits de cette importance ne sont pas sans leur laisser des traces.

Je fais partie de cette génération qui a passé les premières années de sa vie dans ces moments particuliers. Nous, les enfants, subissions aussi la guerre, même si à Saint Maurice, ce n'était pas des situations comparables à d'autres régions. On entendait parler des bombardements, on savait que nos soldats se battaient, il y avait des restrictions. Des papas de nos camarades étaient prisonniers en Allemagne, d'autres participaient à la résistance, on parlait du maquis. Les adultes évoquaient le moins possible cela devant nous. À la maison c'était plutôt discret. Je me souviens de mon père écoutant le poste TSF recouvert d'une couverture, l'imposte vitrée de la porte d'entrée camouflée avec du papier d'emballage, couvre-feu oblige. Les garçons, on parlait de tout ça à notre façon, on jouait avec des soldats de plomb. On avait aussi beaucoup de recommandations diverses, de ne pas parler de ce qu'on avait appris, de ce qui se passait à la maison, des conversations des grands, concernant la guerre, le ravitaillement, et de se méfier aussi de certaines personnes. Attention, si un jour on croisait des allemands, surtout ne rien accepter de ce qu'ils auraient pu nous offrir. On allait à l'école normalement ; parmi nous il y avait des réfugiés, des enfants qui avaient fui leur ville et les bombardements ; les parents les avaient mis à l'abri à la campagne, ou étaient venus s'installer ici. Des gens du village les avaient accueillis. Des cars d'enfants étaient arrivés de la région parisienne, et on nous avait expliqué qu'il fallait bien les accueillir, ils étaient nos camarades. On savait aussi que des gendarmes, ou pire, des Allemands pouvaient arrêter des gens ; on savait aussi qu'on pourrait être amenés à se cacher, même si on était plus en sécurité à Saint Maurice. Ceux qui avaient pris le train nous racontaient qu'à la gare on était fouillés par des soldats allemands. Je me souviens, mon père me racontait l'assassinat des trois maquisards à Ligny, et l'incendie de la maison Coste à Chassigny, j'étais horrifié. J'aurais voulu habiter une maison loin de la route.

Un jour de 1943, au retour de l'école, mon père était à la maison en pleurs. Son jeune frère, mon oncle et parrain, prisonnier en Allemagne, était décédé, victime de la barbarie nazie.

Les jours passaient tout de même, et puis est arrivé le 8 mai 1945, un jour comme les autres. Je me souviens ce matin de m'être levé comme d'habitude, et préparé pour aller à l'école, toilette rapide, petit déjeuner. Dans la cuisine, mon père écoutait le poste de radio,

recouvert de sa couverture, le son très bas. Il m'interpelle, et me dit : « écoute c'est un grand jour, c'est la fin de la guerre, l'Allemagne a capitulé ! C'est la victoire ». Puis, je suis parti à l'école ; en retrouvant les autres je me garde bien de parler de cela, discrétion oblige. On rentre en classe, et le maître nous dit : aujourd'hui, un événement important se passe en France ; qui peut me dire ? En moi-même, je pense tout de suite qu'il évoque ce dont mon père m'a parlé, et je suis prêt à lever la main ; et puis je me ravise, discrétion toujours. Un camarade lève le doigt et dit : c'est le jour de la victoire, il savait lui aussi, et il est félicité ; le maître nous explique donc la situation apprise par la radio. On pose des questions, et on évoque tout cela, avec les conséquences, la guerre est finie. Puis il nous dit, c'est un grand jour, on ne va pas travailler, rendez-vous tous sous le préau, et on va fabriquer des petits drapeaux en papier, puis on ira défilier jusqu'à la place de l'église. Dans le village, au bourg, c'est déjà l'attroupement ; les gens arrivent pour commenter l'événement ; on saute de joie, on s'embrasse, les cloches sonnent à toute volée ; les jeunes gens du village se relaieront toute la journée sans interruption. On monte aussi avec eux dans le clocher. C'est la liesse générale, on court, on joue, on chante, on dessine des V (victoire) et des croix de Lorraine.

L'après-midi on se retrouvera à l'école, où on nous servira un chocolat chaud, sublime goûter, délice inhabituel dont j'ai toujours le goût à la bouche, et donc bien sûr je n'ai jamais dégusté le pareil depuis.

Et la journée se poursuivra dans cette ambiance de fête.

Voici donc ce qu'ont vécu des enfants il y a 80 ans. Des souvenirs encore bien vivants dans nos mémoires. C'est indispensable de se souvenir, et de commémorer les anniversaires aux monuments aux morts, c'est important que la jeunesse actuelle y participe, encouragée par ses enseignants. On dit : « Plus jamais ça ». De telles horreurs ne doivent pas se reproduire, et pourtant ? Malheureusement des peuples subissent encore cela. Des nuages noirs se profilent à l'horizon. Et pourtant il faut croire en la sagesse des hommes.

Auguste LAVENIR  
Maire honoraire

# Informations sur la Mairie

## La Mairie



### Horaires d'ouverture

Le Mardi ..... de 9h00 à 12h00  
Le Jeudi ..... de 9h00 à 12h00  
Le Vendredi ..... de 14h00 à 18h00



**NB :** Il est possible de prendre RDV avec le Maire et/ou la secrétaire de Mairie en dehors des horaires d'ouverture.

### Contact

Tél : 03.85.26.22.73  
Monsieur Le Maire : 06.76.79.47.77  
Mail : mairie@st-maurice.fr  
Site internet : <https://www.st-maurice.fr/>

## Le personnel communal

Nom	Prénom	Fonctions	QUOTITÉ DE TRAVAIL
BONNETAIN	Ingrid	Secrétaire Générale de Mairie	Temps complet
CHETAILLE	Laurence	Agent technique affecté à la cantine + bus scolaire du matin	Temps complet
GAY	Bruno	Agent technique affecté à la voirie + assainissement + espaces verts + bâtiments communaux	Temps complet
LACROUTE	Océane	Agent technique affecté à la surveillance de la cantine et de la garderie du soir + surveillance de la sieste des petits de l'école maternelle	Temps non complet
NOBLET	Katia	ATSEM à l'école maternelle + surveillance cantine et garderie du matin	Temps non complet
PERRET	Brigitte	Agent technique affecté au nettoyage de la plupart des bâtiments communaux + bus scolaire du soir	Temps non complet

# Elections municipales des 15 et 22 mars 2026

L'année 2026 est une année d'élections municipales. On vous dit tout !

## Les dates à connaître

Date limite d'inscription sur les listes électorales 6 février 2026	Date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour 26 février 2026	Ouverture de la campagne électorale officielle 2 mars 2026	Premier tour de scrutin 15 mars 2026	Second tour de scrutin 22 mars 2026
--	---	---	---	--

## Dix questions sur les municipales 2026

(source [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr))



## Inscription sur les listes électorales

- Un **Français qui atteint l'âge de 18 ans** est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.
- Une **personne devenue française après 2018** est inscrite automatiquement sur les listes électorales.
- Un **citoyen européen (non français)** résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections municipales et aux élections européennes en France.



⚠ Si vous n'êtes pas dans un de ces cas, la date limite d'inscription pour voter aux municipales 2026 est le 6 février 2026, en Mairie ou en ligne via le QR code.

## En bref

**Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?**



À St Maurice le nombre de conseillers est de 15, les listes peuvent comporter de 13 à 17 noms.

Alternance stricte femme/homme ou inversement pour respecter la parité.

Tout bulletin rayé ou annoté sera nul.

# EPICERIE PROXI

279 Rue du Bourg 71740 Saint Maurice  
les Chateauneuf



L'ÉPICERIE EST OUVERTE :  
DU LUNDI AU SAMEDI :  
7H30 - 12H30 ET 15H30 -  
19H30  
FERMÉE LE MERCREDI  
LE DIMANCHE MATIN :  
8H00 - 13H00

## UNE NOUVELLE EPICERIE S'INVITE DANS VOTRE VILLAGE

Une nouvelle épicerie de proximité a ouvert ses portes à Saint-Maurice-les-Châteauneuf. Elle propose les produits essentiels pour les courses du quotidien : alimentation, produits frais et produits du quotidien, afin de faciliter la vie des habitants du village. Ce commerce a pour objectif de maintenir un service de proximité, de créer du lien et de participer à la vie locale. Nous remercions la municipalité pour son soutien ainsi que les habitants pour leur accueil.

# RÉALISATIONS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Travaux réalisés par Laurence CHETAILLE, Bruno GAY et Christian LABOURET

Rénovation parquet foyer rural : ponçage et vitrification du parquet



Parquet avant



Parquet poncé à blanc



Parquet en cours de vitrification

Travaux de voirie réalisés par Bruno GAY

Réouverture chemin derrière la STEP



Travaux chemin de Papillon



Travaux chemin du Pré du Pote

Rechargement des accotements route de la Chenauderie



À la demande écrite des enfants de l'école à Monsieur le Maire, mise en place de panneaux « PRUDENCE ! ATTENTION À NOS ENFANTS ! » et remise en état et création de passages pour piétons. Ces travaux se feront au retour du beau temps, au printemps



## RECENSEMENT CITOYEN EN LIGNE

**BIENTÔT 16 ANS ?  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT**



**OBLIGATION LÉGALE**

Toutes les informations ici



**POUR QUI ?**

Tous les Français âgés de 16 ans

**POUR QUOI ?**

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

**COMMENT ?**

Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**POURSUIVEZ VOTRE ENGAGEMENT SUR**

**DEFENSE+**



# DEPOT DU DOSSIER D'URBANISME EN LIGNE



SCAN ME

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne, RDV sur le site suivant :



[www.charolais-brionnais.fr/guichet-unique.html](http://www.charolais-brionnais.fr/guichet-unique.html) Le dossier est transmis directement à tous les services concernés et vous serez informés par mail à chaque étape de l'instruction.

## CATASTROPHES NATURELLES

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

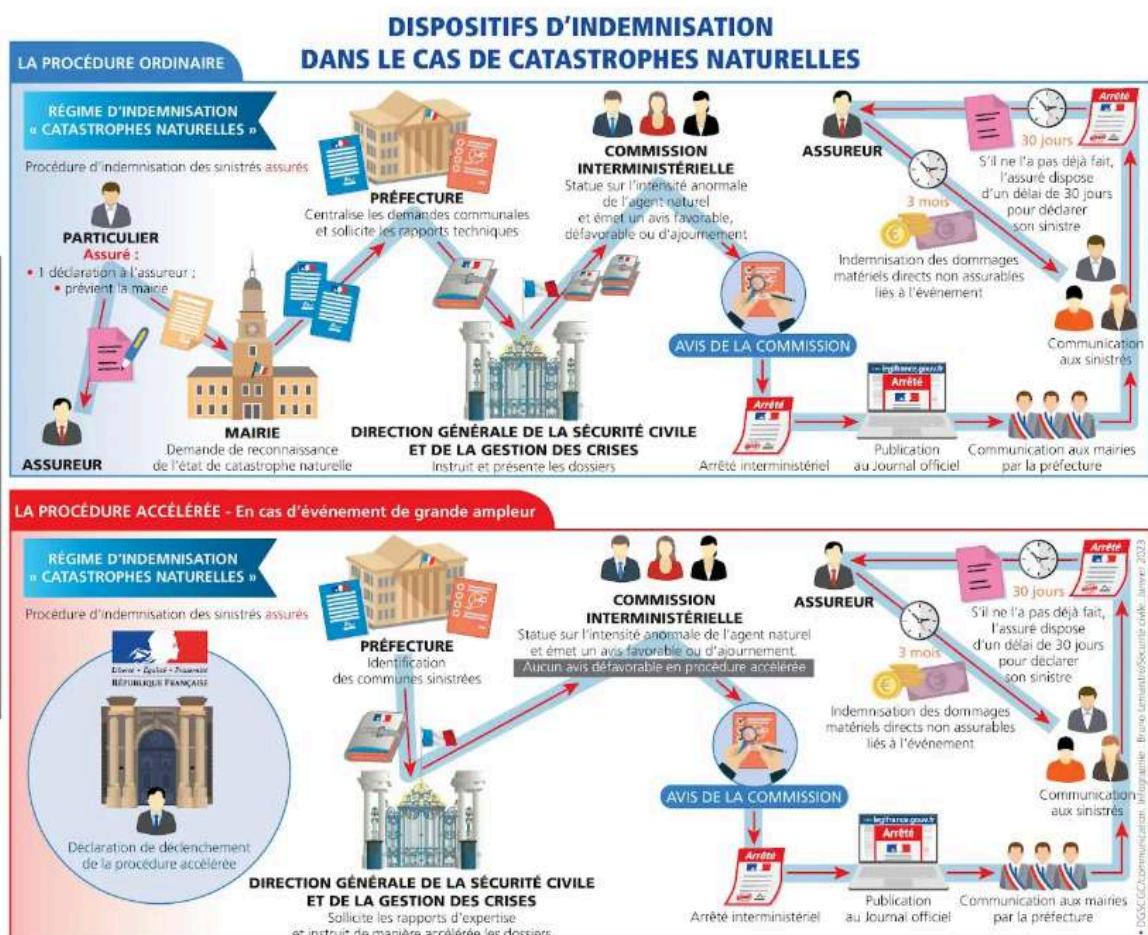


**Objet :** ces crédits permettent d'aider financièrement les sinistrés se trouvant dans une situation de grande difficulté au lendemain d'un accident, d'un sinistre ou d'une catastrophe naturelle de grande ampleur, afin de faire face à leurs besoins essentiels les plus urgents : nourriture, habillement, ou objets de première nécessité.

**Bénéficiaires :** ils sont réservés aux seuls particuliers.

**Montant maximum :** 300 € par adulte et 100 € par enfant.

**Mise en œuvre :** ils sont attribués par le préfet de département.



## Fleurissement 2025

Forts de nos expériences des années précédentes, nous avons de nouveau planté nos géraniums, bégonias, coléus et rafraîchi les vivaces qui ont pris de l'ampleur. L'humidité du printemps a permis aux rosiers de pousser, fleurir et colorer ainsi notre village.

L'été est passé, la floraison continue, nos plantes se sont bien tenues toujours grâce à la couche de broyat étendue à la plantation. D'ailleurs, en ce mois de novembre, le grand gagnant parmi nos fleurs est le bégonia dragon wing qui profite de cette arrière-saison pour fleurir de plus belle.

Les agents communaux ont arrosé, bêché, nettoyé, planté, amélioré le point propre : en posant un géotextile, ils ont pu ainsi empêcher ces mauvaises herbes de pousser et nous faire profiter d'une floraison maîtrisée. Merci à eux.

Un grand merci aux bénévoles (anciens et nouveaux venus) pour leur disponibilité, et si vous désirez vous investir bénévolement, contactez-moi : Michelle Corre 06 60 73 19 26.

Merci à toutes et à tous.

Michelle Corre



## Commission sociale colis des aînés

En soutien aux aînés, la mairie, en lien avec la commission d'action sociale, a décidé cette année de proposer des colis de Noël à toutes les personnes de plus de 75 ans de la commune. Ce colis a été préparé en collaboration avec le nouveau Proxi qui a ouvert ses portes cette fin d'année.



## LES RÉALISATIONS DES ASSOCIATIONS

Forte d'une activité associative dynamique sur la commune, la mairie s'est appuyée dernièrement sur 3 associations qui ont été à l'initiative de chantiers de rénovation. Pour chacun, la commune a financé les matériaux et l'association a réalisé les travaux. Un grand merci à eux !

### Terrain d'entraînement - par les bénévoles du club de foot Dun Sornin Chauffailles Brionnais

Afin de disposer d'un terrain d'entraînement à proximité du terrain de St Maurice, les bénévoles du club de foot ont terrassé, remblayé et réparti du gravillon permettant aux jeunes comme aux séniors de se préparer aux grands jours de match.



### Salle de réunion de la Mairie - par les bénévoles du Club de l'amitié

La salle de réunion de la Mairie a fait peau neuve grâce aux bénévoles du Club de l'amitié qui ont restauré totalement les murs (isolation, toile de verre, peinture) ainsi que la porte donnant sur l'extérieur.



### Local de stockage - par les bénévoles du Comité des fêtes

Le Comité des fêtes souhaitant regrouper son matériel dans un seul local, les bénévoles ont remplacé le bardage existant pour obtenir un local clos et sécurisé tout en donnant une nouvelle jeunesse à cet espace situé derrière la mairie.



# TARIFS COMMUNAUX 2025

## LOCATION SALLES

### FOYER RURAL / SALLE DES FÊTES (petite et grande salles)

Pour toute location : charges en plus avec relevé aux compteurs

## ASSOCIATIONS

### Associations communales ou intercommunales et école

*Uniquement pour les associations communales : Gratuité pour 2 locations sur l'année et ensuite à partir de la 3<sup>ème</sup> location le tarif sera de 50€*

♦ Réunions, Assemblées Générales, toutes manifestations des écoles de la commune, repas des anciens, réunions de quartier, manifestations à but non lucratif ...	gratuit
♦ Manifestations à but lucratif, séances ...	100 €
♦ Bals privés ...	100 €
♦ Bals des classes privés ou banquets de conscrits ...	100 €
♦ Cours de gym du GRS à l'année au foyer rural	100 € <i>forfait annuel</i>

### Associations extérieures à la commune

♦ Séances ...	150 €
♦ Bals privés ...	300 €
♦ Banquets privés ou banquets de conscrits	300 €
♦ Comités d'entreprise ...	120 €

## PARTICULIERS

### Particuliers de la commune

♦ 3 jours (mariage)	120 €
♦ Soirée et dimanche (week-end)	80 €

### Particuliers extérieurs à la commune

♦ 3 jours (mariage)	420 €
♦ Soirée et dimanche (week-end)	250 €

## CAUTIONS

♦ Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de <u>détérioration de la salle et du matériel</u> (à remettre à la remise des clés)	500 €
♦ Caution sous forme de chèque libellé à l'ordre du Trésor Public en cas de <u>non remise en état de propreté de la salle</u> (à remettre à la remise des clés)	150 €

### SALLE DE RÉUNION exclusivement pour les associations et particuliers de la commune

♦ Location salle de réunion derrière la mairie + cantine	Eté 60 € Hiver 80 €
♦ Caution	350 €
♦ Club de l'amitié (forfait annuel pour la salle de réunion)	100 € <i>forfait annuel</i>
♦ L'Association « La Marmite » possède un forfait annuel qui donne lieu à un accès illimité à toutes les salles de la commune	1 300 € <i>forfait annuel</i>
♦ Forfait ménage pour le Foyer Rural	150 €
♦ Forfait ménage pour la salle derrière la Mairie	70 €

### **LOCATION DE PETIT MATÉRIEL**

◆ Tables	3.80 € l'unité
◆ Tabourets ou chaises	0.20 € l'unité
◆ Barrières hors commune	2 € l'unité
◆ Barrières Associations communales	gratuit

### **CHARGES RELEVÉES AUX COMPTEURS**

◆ Gaz	0.40 € / m <sup>3</sup>
◆ Fioul	1.50 € / litre
◆ Électricité	0.50 € / kw

### **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

◆ Occupation de 3 jours consécutifs maximum	50 €
◆ Occupation prolongée au-delà de 3 jours	20 € / jour

### **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

◆ Garderie périscolaire Règlement par le biais de cartes d'abonnement à acheter au préalable au secrétariat de la mairie	10 cases x 30 min 6 € 30 cases x 30 min 15 € 50 cases x 30 min 24 €
---	---

### **CIMETIÈRE COMMUNAL**

#### **CONCESSION**

◆ Trentenaire	120 € /m <sup>2</sup>
◆ Cinquantenaire	200 € / m <sup>2</sup>

#### **COLUMBARIUM**

◆ Case 30 ans	450 €
◆ Case 50 ans	750 €
◆ Dispersion des cendres dans le puit à cendres	gratuit

#### **CAVEAU**

◆ Caveau d'attente durant 6 jours maximum	gratuit
◆ Caveau d'attente plus de 6 jours	50 € / jour

### **ASSAINISSEMENT**

◆ Taxe de raccordement au réseau assainissement (tout à l'égout)	3 500 €
◆ Redevance assainissement	Part fixe : 30€/semestre Part variable : 1.65 € / m <sup>3</sup>
◆ Montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif	0.182 € / m <sup>3</sup>

## Informations diverses

### Nuisances sonores

#### Les appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage :



Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels que appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

### Le brûlage des déchets verts est interdit

The poster features the logo of the Préfet de Saône-et-Loire (Liberté, Égalité, Fraternité) and the text "INTERDICTION DE BRÛLER DES DÉCHETS VERTS". It includes illustrations of flames and greenery. The text "BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX" is prominently displayed, along with "QUELLES SONT LES RÈGLES ?". It specifies that burning is prohibited "TOUTE L'ANNÉE" and identifies prohibited locations: "À MOINS DE 100 MÈTRES DE LIEU ACCUEILLANT DU PUBLIC, BÂTIMENT OU CONSTRUCTION AINSI QUE : HABITATIONS, REGROUPEMENTS, VOIES FERREES, ROUTES, AUTOROUTES". It also lists prohibited entities: "LES MÉNAGES, LES AGRICULTEURS, LES COLLECTIVITÉS ET LES ENTREPRISES D'ESPACES VERTS". A bamboo plant illustration is shown at the bottom left. The footer reads "TOUTES LES INFOS SONT SUR : [HTTPS://WWW.SAONE-ET-LOIRE.GOUV.FR](https://WWW.SAONE-ET-LOIRE.GOUV.FR)".

## Élagage

Pour mieux vivre ensemble, respectons quelques règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens !

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des usagers, ainsi qu'assurer la sécurité routière.

L'élagage est aussi nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunications et ainsi rester connecté. C'est l'affaire de tous !

### Dispositions d'ordre public

- Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies de circulation doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires, locataires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du domaine public.
- Les haies doivent être taillées afin que leur développement du côté de la voie publique (départementale, communautaire ou communale) ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Elles ne doivent pas non plus déborder sur les terrains voisins.
- La taille des haies bordant les voies publiques (départementales, communautaires ou communales) devra impérativement être effectuée avant le 30 novembre de chaque année. Cette obligation vise à garantir la sécurité et la visibilité des usagers de la route, ainsi que le bon entretien du domaine public routier, notamment permettre de réaliser le curage des fossés dans de bonnes conditions. Les haies, arbres et arbustes situés en limite de propriété privée ne doivent en aucun cas empiéter sur l'emprise de la voirie ou gêner la circulation, l'entretien et la viabilité des voies.



A défaut de mise en conformité à cette date, la collectivité se réserve le droit de procéder ou de faire procéder aux travaux aux frais du propriétaire, conformément aux dispositions des articles L.2212-2 et L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Merci de respecter cette règle

Pour le bien être et la sécurité de tous

## En cas de frelons, guêpes ... quelques solutions



**IMPACT CONFORT**

Accueil   Dératisation   Désinsectisation   Désinfection   Dépigeonnage   Contact

**URGENCE**  
06 61 79 80 42

06 50 62 06 33

**Entreprise de Dératisation,  
Désinsectisation et Désinfection.**

Impact Confort va mettre un terme à vos problèmes de nuisibles : Cafards, Guêpes, Punaises de lit, Rongeurs... Que vous soyez professionnel ou particulier, nous serons ravis de vous aider. Nous intervenons en Saône-et-Loire, Loire, Rhône, Ain, Côte d'Or.

Devis gratuit



## Réglementation en matière d'animaux

### Nuisances sonores des animaux :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

### **Propriétaires de chiens dangereux :**

Conformément à la loi du 20 juin 2008, tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégories doivent suivre une formation obligatoire afin d'obtenir une attestation d'aptitude. Cette attestation d'aptitude, valable 5 ans, est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention pour les chiens dits dangereux.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de mairie.

### **Divagation d'animaux :**

La divagation d'animaux est interdite par l'article L 211-19-1 du Code Rural : « Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Les animaux domestiques en particulier les chiens doivent être obligatoirement pucés.

Le Maire dispose d'un pouvoir de police spéciale en matière de divagation d'animaux. En effet, l'article L.211-22 du Code Rural précise que « Les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats ».

### **Convention avec la SPA du Roannais :**

C'est pourquoi la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf a adhéré à la SPA du Roannais pour la gestion des chiens errants. Ceux-ci doivent être signalés en mairie et cette dernière se chargera de les emmener à la SPA du Roannais.

### **Déjections canines :**

Les déjections canines sont malheureusement de plus en plus nombreuses dans le bourg de la commune (derrière l'église, dans le secteur du foyer rural et du terrain de tennis et aux alentours de la Maison des P'tits Loups / agorespace / aire de loisirs).

Ramasser les déjections de son animal : un geste civique simple à pratiquer au quotidien pour qu'il ne soit pas "un gêneur" pour les autres. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté.

Il est désagréable de se promener en ville en réalisant un véritable parcours du combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds allègrement laissés par nos amis les chiens, de rentrer chez soi avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces déjections.

**Loin de vouloir brimer ces canidés dans cet acte inné et institué par Dame nature, il s'agit plutôt d'éduquer leurs propriétaires à un geste civique, simple mais efficace, consistant à ramasser les crottes de leurs chiens.** Pour cela, une feuille de papier journal ou un simple sac en plastique suffit. Sans vouloir minimiser l'aspect visuel et olfactif des crottes de chiens, il ne faut pas oublier qu'elles peuvent provoquer des glissades, des chutes accidentnelles et polluer potentiellement par des microbes les aires de jeux des enfants.

**Parce qu'il est important de se responsabiliser, ensemble préservons nos espaces de vie !**



Site internet : [www.brionnaissudbourgogne.fr](http://www.brionnaissudbourgogne.fr)

## L'application mobile Brionnais Sud Bourgogne

Le 100% local en poche

Trouver la pharmacie  
de garde ?

Des commerces  
en Click & Collect ?

Les sorties  
du week-end ?

Ouverture  
de la déchetterie ?



A télécharger gratuitement !



## PLUi : quels changements ?



Elaboré à l'échelle des 29 communes de Brionnais Sud Bourgogne, le PLUi est un projet global d'aménagement du territoire qui fixe les règles générales d'utilisation du sol. Depuis le 1er juillet 2025, les règles en matière d'urbanisation ont changé : le PLUi remplace les anciens Plan d'Occupation des Sols (POS), le Règlement National d'Urbanisme (RNU), les cartes communales ou PLU en vigueur sur votre commune. Les maires continuent de signer des permis de construire, et ce sont les services du PETR du Pays Charolais Brionnais qui les instruisent.

Le PLUi est une vision de projet à long terme et un outil de gestion sur des thématiques qui nous concernent au quotidien : quels aménagements piétons pour demain ? Quelle préservation de notre bocage ? Quel devenir pour l'ancienne grange du hameau voisin ? Quels aménagements pour accueillir de nouvelles entreprises ?

Le PLUi est découpé en différentes zones, avec des règles applicables à chacune :

- Les zones urbaines (U) : déjà équipées avec des réseaux collectifs d'assainissement pour les constructions nouvelles.
- Les zones à urbaniser (AU) : zones à caractère naturel destinées à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises.
- Les zones agricoles (A) : réservées aux activités agricoles et au logement des seuls agriculteurs.
- Les zones naturelles (N) : préservées pour leur paysage, leur faune et leur flore.

Le Plan Local d'Urbanisme est indissociable du permis de construire et de la déclaration préalable de travaux. Vos projets décrits dans ces autorisations d'urbanisme doivent être conformes aux documents d'urbanisme de votre commune. Il faut impérativement prendre connaissance du règlement et des cartes graphiques du PLU avant de déposer votre demande. N'hésitez pas à contacter votre commune.



# PLUi : quels changements ?

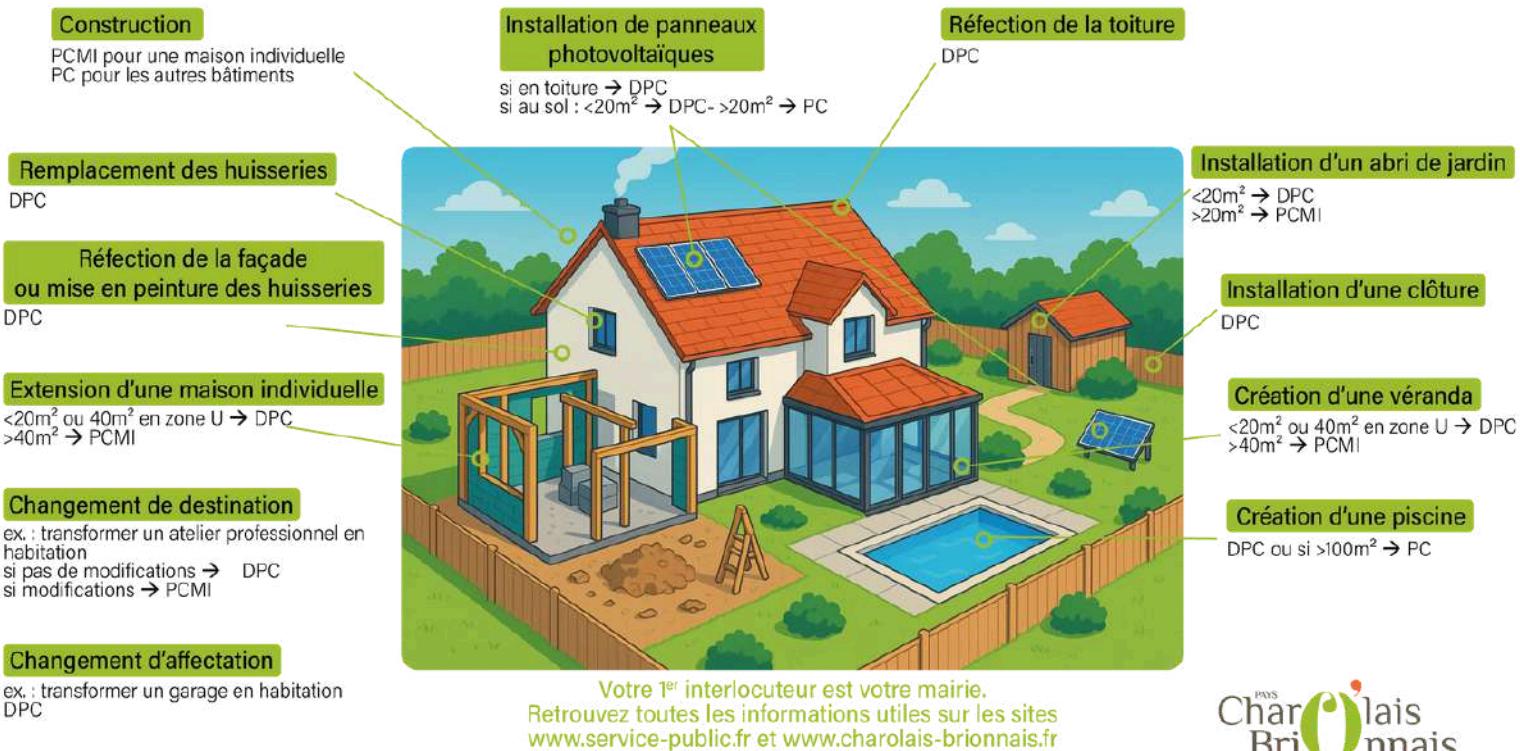
## Quelle DEMANDE pour vos TRAVAUX ?

Vous avez un projet pour votre maison ?

Il est nécessaire de faire une demande d'autorisation d'urbanisme pour que votre commune vérifie la conformité du projet avec les règles d'urbanisme en vigueur.

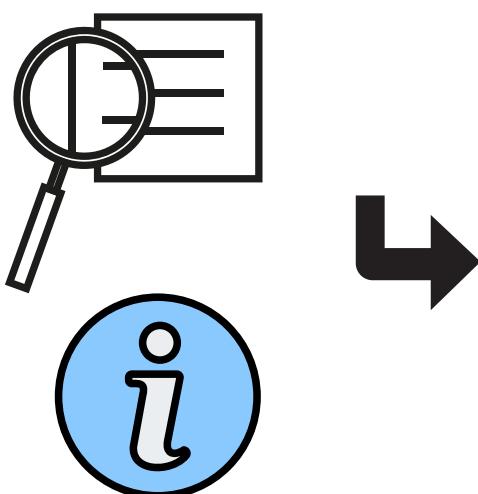
Voici les 3 formulaires les plus courants :

- la DPC : déclaration préalable constructions
- le PCMI : permis de construire d'une maison individuelle
- le PC : permis de construire



Charolais  
Bri  
O  
nnais

## Plus de renseignements :



Lien vers la page consacrée au PLUi  
du site de Brionnais Sud Bourgogne



Vers la page du service Urbanisme et Habitat  
du Pays Charolais Brionnais





## Travaux pour le contrôle d'accès en déchèteries : c'est parti !



Les travaux sur la déchèterie de Chauffailles ont débuté le lundi 3 novembre.

De nombreux aménagements de voirie ont été nécessaires et ont obligé Brionnais Sud Bourgogne à modifier durant plusieurs semaines les jours d'ouverture. Le site de La Clayette a été ouvert pendant les jours de fermeture du site de Chauffailles, pour permettre aux usagers de disposer des services habituels.

Début janvier 2026, l'entreprise THIVENT a démarré ces mêmes travaux sur le site de La Clayette pour une mise en route opérationnelle sur les deux sites le 2 mars 2026.

Brionnais sud Bourgogne souhaite, pendant tout le mois de mars, accompagner pédagogiquement les usagers dès leur venue aux sites. Ainsi, des agents seront présents sur chaque site tous les jours pour diriger les redevables sur les nouvelles voiries et les aider à utiliser leur badge (envoyé à chaque redevable par voie postale courant janvier) et la borne d'entrée..

Un panneau d'affichage et une communication dense sur les supports habituels ont été déployés pour informer les usagers de ces changements (réseaux sociaux, application et site internet Brionnais Sud Bourgogne, application mobile mairies...)



## Déchets : attention aux amendes !



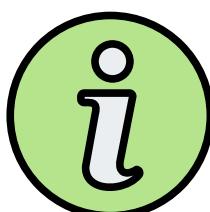
Conformément à l'article 6 du règlement de collecte des déchets, les auteurs de non-respect des modalités de collecte, de dépôts sauvages et faits sanctionnables, et de brûlage de déchets sont désormais sanctionnés par une amende administrative, fixée par délibération n° 2025-122 prise par le Conseil le 30 octobre dernier, dont les montants sont les suivants :

Volume inférieur ou égal à 1m<sup>3</sup> : 150 €



Volume supérieur à 1m<sup>3</sup> : 450 €

Un Procès-verbal de constatation de dépôt sauvage et de demande d'observation écrites ou orales sera dressé par l'élu ou l'agent habilité à constater ce type d'infractions.



Consultez le règlement de collecte  
des déchets ménagers et assimilés



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLEE DU SORNIN

Le syndicat gère les travaux sur les réseaux d'eau, les réservoirs et les unités de traitement. Il a confié l'exploitation du service à la société Véolia, via un contrat de délégation de service public : c'est Véolia qui gère au quotidien la production et la distribution d'eau potable, qui surveille et répare les fuites, et qui gère la facturation.

Les principaux éléments du RPQS 2024 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) :



**13 099**  
Habitants desservis



**6 690**  
Abonnés = clients



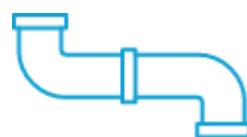
**131**  
Litres/habitant/jour



**4**  
Installations de production



**11**  
Réservoirs



**674**  
Km de réseau



**2**  
Ressources exploitées :  
sources de St Maurice et puits  
de bord de Loire



**82%**  
Rendement de réseau



**100%**  
Taux de conformité du  
contrôle sanitaire



## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF LE SPANC DU BRIONNAIS

Aujourd'hui, le Spanc compte 50 communes adhérentes sur les 55 qui forment le Brionnais.

Cela représente 7 700 foyers en ANC. La cotisation annuelle est de 30€.

### A quoi sert-elle ?

- assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne
- avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions
- accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes)
- conseiller sur les différentes filières
- aider en cas de litiges
- aider en cas de vente de propriété
- faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

### Qui gèrent ce service ?

4 techniciens

1 secrétaire

1 Présidente, 2 vice-présidents, 1 bureau, 1 délégué/commune

### Etat du parc des ANC

En 2023, 63,14% de conformité

En 2024, 66,33% de conformité

### Ce qui doit être fait

- les travaux sous 1 an : les propriétaires qui ont des travaux à réaliser sous 1 an en cas de vente... ou d'achat...
- les travaux immédiats : en cas de pollution avérée (danger sanitaire).

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Isabelle LAGOUTTE  
Présidente du Spanc du Brionnais

SPANC du BRIONNAIS  
39 Grande Rue  
71340 IGUERANDE  
Tél : 03.85.25.94.20  
Mail : [spancdubrionnais@orange.fr](mailto:spancdubrionnais@orange.fr)

Horaires :

Techniciens : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30  
Secrétaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 7h30 à 9h et de 13h30 à 17h  
Mercredi : de 7h30 à 12h30

# Sornin-Jarnossin

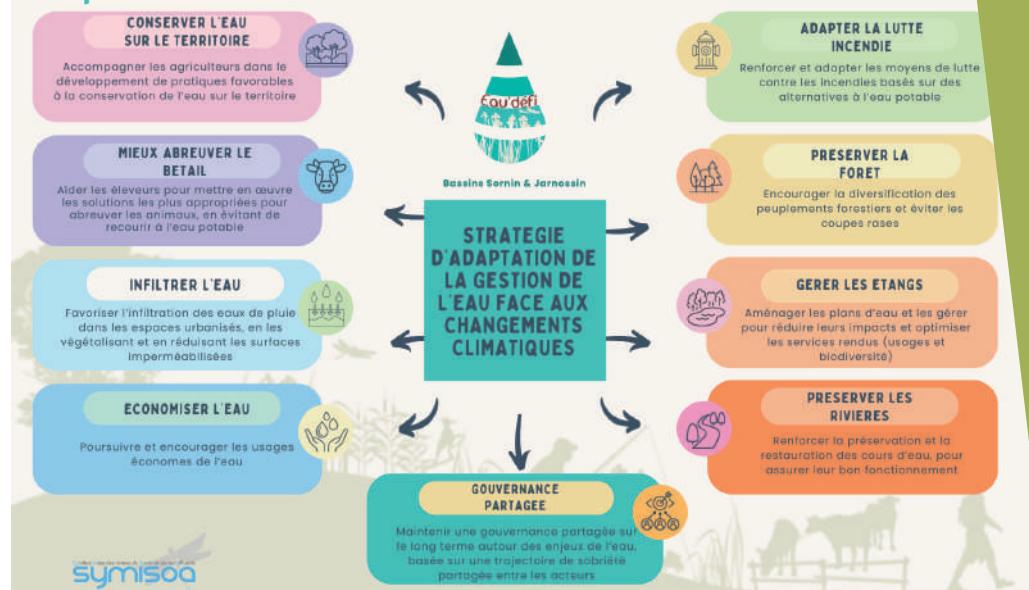
## Au FIL de l'EAU

● ● ● Nos Rivières Vivantes



### Eau'Défi : une stratégie pour adapter notre gestion de l'eau face au changement climatique

Une stratégie d'adaptation au changement climatique a été élaborée après 2 ans de travail concerté avec les acteurs du territoire (élus, gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement, citoyens, agriculteurs, pompiers, forestiers, monde associatif et gestionnaire des milieux aquatiques). Guidés par une étude technique poussée, ces acteurs ont proposé une stratégie d'adaptation actuellement traduite en programme d'actions. Une réunion publique de restitution finale aura lieu au printemps 2026.



### Réalisations en 2025

#### ● POURSUITE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLYVE LE LONG DU RUISSAU DES EQUETTERIES

sur la commune de Saint-Edmond : installation de clôtures en retrait des berges, aménagement de dispositifs pour l'abreuvement et le franchissement du bétail sur près d'un km de rivière.



Nouveau pont sur le Jarnossin

#### ● TRAVAUX SUR LE DERNIER OBSTACLE MAJEUR À LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE JARNOSSIN

« chemin Cortant », en limite de Cuinzier et Jarnosse : remplacement d'anciennes buses très dégradées par un pont en U retourné pour laisser libre le lit de la rivière et permettre ainsi les écoulements, la circulation de la faune et des sédiments et l'usage du chemin communal.



Restauration d'une mare : curage, pose de clôture et installation de dispositifs pour abreuver le bétail sans piéter la mare

#### ● DÉMARRAGE DU PROGRAMME DE RESTAURATION DE 20 MARES

sur les communes de Villers et Saint-Edmond. Objectifs : améliorer le stockage naturel de l'eau dans les parcelles agricoles, tout en restaurant ces milieux stratégiques pour la biodiversité.



#### ● GRAND SUCCÈS POUR LE PROGRAMME SCOLAIRE :

413 enfants de 18 écoles du territoire ont participé aux animations proposées par le SYMISOA : exploration des rivières, des zones humides et des mares, découverte de la faune et de la flore... Le programme a été reconduit pour 2025-2026, en partenariat avec les fédérations de pêche et de chasse du secteur.

### "Chantiers en 2026"

- Restauration de la ripisylve sur les 1500 mètres de berges du Fond Bonnet, affluent du Jarnossin à Nandax, et poursuite des aménagements sur les Equetteries en progressant vers l'amont.
- Restauration de 15 mares supplémentaires sur les communes de Saint-Bonnet-de-Cray et Saint-Edmond.
- Etudes préalables pour des travaux hydro-morphologiques sur le Sornin à Charlieu (effacement du seuil de La Douze) et sur la Genette à La Clayette (secteur de l'étang des Tanneries).
- Préparation d'un programme d'actions pour les petits affluents de la Loire (le Merdasson, la Besse, les Riollets et la Touze).

Pour en savoir plus  
[www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr)

Inscrivez-vous à la newsletter

Retrouvez-nous également sur



Agence de l'Eau Loire-Bretagne



Départementalisation du bassin de l'Loire et de ses affluents



## Pimms Médiation c'est :

Un lieu de proximité et de solidarité au sein duquel les Médiateurs, professionnels du lien social et des démarches administratives, vous facilitent l'accès aux services nécessaires à la vie quotidienne.

## Avec de nombreux Partenaires !



Gestion du budget familial avec conseils...  
Médiation, soutien aux agriculteurs.

**En un seul rendez-vous,  
le Médiateur peut  
remettre toute la vie  
administrative d'une  
famille à jour !**

## Les démarches rapides :

Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB en ligne)

Services Photocopie, Accès libre à **Internet**\*

### CARTE IDENTITÉ, PASSEPORT



### CARTE GRISE, PERMIS



### CESU

### MDPH



### CHÈQUE ÉNERGIE

## NOS 12 SITES PIMMS MEDIATION BOURGOGNE DU SUD :

La Clayette, Châteauneuf, Chauffailles, Coublanc, Issy-l'Evêque, Marcigny, Melay, Digoin,  
Le Grand Charolais St-Bonnet-de-Joux, Amblepuis, Cours, Haute Vallée d'Azergues.

**Un problème ? Une question ?  
Venez au PIMMS !**

Horaires d'ouverture :  
**Du Lundi au Samedi : 9h30-12h**

**chauffailles@pimmsmediation.fr**  
 **03 85 28 24 88**

\* Voir conditions au PIMMS



## UNITE LOCALE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY

2 bis, Chemin de Beuillon- 71800 LA CLAYETTE

**Avec 79 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :**

- **FORMATION**: Les formateurs proposent : Initiation aux Premiers Secours -Premiers Secours Citoyen -Gestes Qui Sauvent -Initiation Premiers Secours Enfant et Nourrisson - Formation à destination des jeunes publics - Initiation aux Premiers Secours Eveil (de 3 à 5 ans) - Enfants (de 6 à 8 ans) -Juniors (9 à 11 ans).

- **SECOURISME** : 15 secouristes en fin d'année 2025. A la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.

- **CATASTROPHES** : En cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc...,

L'Unité Locale, à la demande des autorités, peut mettre en place un centre d'accueil pour les impliqués ou un centre d'hébergement d'urgence pour 30 personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.

- **AIDES FINANCIERES** : par l'intermédiaire des CLAF (Commission Locale Aides Financières) qui ont lieu à Chauffailles - La Clayette et Marcigny

- **VISITES** : Des animations ont lieu régulièrement à la RPA de Marcigny et dans les EHPAD de La Clayette - Marcigny et Semur en Brionnais. Un projet est en cours sur Chauffailles.

- **Aux BOUTIQUES** : A prix très modiques vous pouvez acheter : vêtements -chaussures - linge de maison etc. à :

- La Clayette au 2bis, chemin de Beuillon : ouvert mercredi de 14H30 h à 17 h et samedi de 9h à 12H.

Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge.

- Chauffailles au 6, rue du 8 mai : ouvert mercredi de 14h à 17h- vendredi et samedi de 9h à 12h.

Ces boutiques sont ouvertes à tous.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

Michel JACQUET, Président : 06 76 51 37 19

Florence KUBICKI, Directrice Locale de l'Action Sociale : 06 09 21 26 91

Séverine MICHAUD, Directrice Locale de l'Urgence et du Secours : 06 62 35 89 90

Des manifestations sont organisées au profit de la Croix Rouge, tels :

Loto à Marcigny à l'automne

Quête Nationale au printemps

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

# État civil 2025

## Les naissances :

### **Amaury ANDRÉ**

né le 06/04/2025 à Roanne,  
de Céline MANNEVEAU et Yannick ANDRÉ  
domiciliés 626 Chemin des Tramblets à Saint-Maurice.



### **Gabriel DEL NEGRO**

né le 15/07/2025 à Roanne,  
De Océane REGEASE et Tom DEL NEGRO  
Domiciliés 743 Route du bois de Lagrange à Saint-Maurice.

### **Gabriel, Christophe ROLLET**

né le 28/09/2025 à Roanne,  
De Léa PREVOST et Thomas ROLLET  
Domiciliés 102 A Route du bois de Lagrange à Saint-Maurice.



## Les mariages :

### **Marie-Ange DELORME et Dimitri DESCHARNE**

domiciliés 275 Chemin du pré du Pote à Saint-Maurice.  
Mariage célébré le 24/05/2025.

### **Aurélie BASSET et Anthony NICOLAS**

domiciliés 2298 Route de Vauban à Saint-Maurice.  
Mariage célébré le 12/07/2025.

## Les décès

**Madame POULY Marie Odile Épouse LARUE** décédée le 02/01/2025 à Saint-Maurice.



**Madame LAURIOT Marcelle Veuve BUCHET** décédée le 06/01/2025 à Saint-Maurice.

**Madame PERCHE Jeanne Antoinette Veuve BUTTET** décédée le 12/01/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur LARUE Lucien Eugène** décédé le 13/01/2025 à Paray-Le-Monial.

**Madame KRUTZ Waclawa Veuve BARNAUD** décédée le 14/01/2025 à Saint-Maurice.

**Madame MELOT Yonne Veuve FAVIER** décédée le 03/02/2025 à Saint-Maurice.

**Madame GELET Clothilde Josette Veuve BERTHELOT** décédée le 03/02/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur MARCHAND André Pierre Alexandre** décédé le 10/02/2025 à Saint-Maurice.

**Madame MANGOLTE Irène Marie Louise Divorcée DE PALMA** décédée le 10/03/2025 à Charlieu.

**Madame CRETIN Madeleine Paule Marie Veuve CHARTIER** décédée le 11/03/2025 à Saint-Maurice.

**Madame BAULAND Henriette Marie Alberte Veuve CORNELOUP** décédée le 12/03/2025 à Saint-Maurice.

**Madame CHEVALIER Thérèse Jeanne Antoinette Veuve DUVERNAY** décédée le 16/03/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur CHIZALLET Louis Marie Paul** décédé le 30/03/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur LABRUYERE Guy Eugène** décédé le 08/05/2025 à Saint-Maurice.

**Madame LARUE Nicole Aimée Geneviève Épouse STALPORT** décédée le 28/04/2025 à Roanne.

**Madame PERRAUD Danielle Marcelle Veuve LUCARELLA** décédée le 26/05/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur BUCHET Charles Claude** décédé le 03/06/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur LABROSSE René Albert Marc** décédé le 05/07/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur CHETAIL Pierre** décédé le 23/07/2025 à Roanne.

**Monsieur NICOLAS Raymond François** décédé le 03/08/2025 à Charlieu.

**Madame SEGUIN Marie-Antoinette Veuve ROUX** décédée le 16/08/2025 à Saint-Maurice.

**Madame CHANDIOUX Claude Léone Etienne Veuve MILLIER** décédée le 25/08/2025 à Roanne.

**Madame JOMAIN Germaine** décédée le 05/09/2025 à Roanne.

**Madame NIGAY Denise Marie Épouse DEBIZE** décédée le 09/09/2025 à Saint-Maurice.

**Madame PRZYBYLO Stéphanie** décédée le 25/09/2025 à Roanne.

**Madame ROBIN Lucienne Josette Veuve PREVOT** décédée le 01/10/2025 à Saint-Maurice.

**Madame ROBIN Jeannine Marie Veuve BOUSSAND** décédée le 04/10/2025 à Saint-Maurice.

**Monsieur NAVIGLIO Olivier Marie Émile** décédé le 05/10/2025 à Lyon.

**Monsieur DEFAYE André Marie François** décédé le 03/11/2025 à Villeurbanne.

**Madame VERCHERE Cécile Victorine Jeanne Veuve NICOLAS** décédée le 10/11/2025 à Saint-Maurice.

**Madame PELOSSE Marie Josèphe Veuve LAMURE** décédée le 12/11/2025 à Roanne.

**Monsieur LAMURE Robert Charles** décédé le 22/11/2025 à Saint-Maurice.

**Madame BOUSSANT Marcelle, Armande** décédée le 28/11/2025 à Roanne.

# **ASSOCIATION DES CONJOINTS – FAVEC 71**

## **Face au veuvage ensemble Continuons**

### **Secteur La Clayette / Chauffailles**

Nous sommes une association présente dans votre secteur qui permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer...

En 2025 nos rencontres ont commencé :

**Samedi 8 février par l'Assemblée Statutaire à La Clayette suivie d'un repas salle Briant.**  
50 personnes ont participé.

**Samedi 29 mars Assemblée Générale Départementale à Perrecy les Forges**  
80 personnes du département se sont réunies.

Réunion le matin avec le président national suivi d'un C A pour changement du Bureau  
80 adhérents ont participé suivi du déjeuner au restaurant de cette commune

**Samedi 26 avril sortie en bus Fête des Tulipes à MORGES (Suisse)**  
42 personnes de la région ont participé avec la vue sur le lac du Bourget

**Vendredi 25 juillet sortie amicale pour se rendre au Temple des Milles Boudhas à La Boulaye**  
45 personnes se sont rendues en covoiturage puis ont déjeuné au restaurant du village.



**Vendredi 22 août journée à Saint Point, promenade autour du lac + visite du Château**  
35 personnes ont participé suivi du déjeuner au restaurant sur place.

**Vendredi 5 septembre sortie en Bus à Pérouges + Parc des Oiseaux Villars les Dombes**  
38 personnes ont participé avec le spectacle des oiseaux...

**Lundi 15 septembre** départ pour le grand voyage départemental.  
Un bus complet de 53 personnes pour destination Mont Louis dans les Pyrénées  
Visite de Mont Louis, Fon Romeu, Andorre, Cerva en Espagne, Train jaune....

**Initiation à la danse en ligne** à la salle du foyer à Gibles les jeudis soirs  
de 17h30 à 18h30 pour le premier cours (conseillé aux débutants)  
de 18h45 à 20h15 le deuxième cours d'octobre à avril.

**Rencontre Amicale salle de la République à Chauffailles.**  
Tous les troisièmes lundis de chaque mois de 14h à 18h d'octobre à avril,  
pour jouer tous ensemble (manille, tarot, scrabble, jeux de société...).

**Sortie en Bus Michel pour les Retrouvailles au Scarabée de Riorges**  
vendredi 21 novembre 2025, pour une journée spectacle, déjeuner et danses.

Et en décembre un déjeuner dans la région pour terminer l'année.

Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances.  
En 2026 de nouvelles rencontres seront au programme ainsi  
qu'un voyage...  
Une adhésion est demandée une fois par an. (28€)

*Renseignements :*  
*Mme COPIER Jocelyne*  
*19 Route de Montmelard*  
*71800 GIBLES*  
*03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09*  
*[copier.jocelyne@orange.fr](mailto:copier.jocelyne@orange.fr)*

## La Marmite – Un espace de Vie Sociale

La Marmite est un lieu convivial et inclusif, ouvert à toutes et à tous, qui rassemble les habitant·es de la commune et des alentours autour d'activités variées. Véritable espace de rencontres et d'échanges, elle propose tout au long de l'année un large éventail d'activités : loisirs, sport, bien-être, spectacles, événements culturels et actions solidaires.

Depuis 2023, La Marmite a ouvert un café associatif, devenu rapidement un lieu central de vie locale. Ce café est un espace de rencontre, d'échange et de convivialité, où la gestion et les animations sont souvent portées par des bénévoles ou des membres de l'association. Son objectif : promouvoir la solidarité, la culture et la création de lien social. On y propose des concerts, des ateliers, des projections de films ou encore des débats, favorisant la participation, la curiosité et le vivre-ensemble.

Dans la continuité de cette dynamique, le projet d'ouverture d'une cantine solidaire rurale s'est imposé comme une évidence. Cette cantine se veut un lieu d'accueil ouvert à toutes et à tous, où l'on partage un moment convivial autour du repas. C'est un espace de vie où l'on se rencontre, échange et tisse des liens de proximité entre habitant·es. On y expérimente une alimentation plus locale, de saison et accessible à prix solidaire.

Adhérente à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire (FDFR 71) et à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux (CNFR), La Marmite s'inscrit pleinement dans le mouvement d'éducation populaire. Elle fonctionne grâce à l'implication d'un conseil d'administration, d'un bureau, de salariées, de bénévoles et de ses adhérent·es, dont l'engagement collectif fait vivre ce lieu unique.

L'objectif de La Marmite est clair : renforcer les liens sociaux et familiaux, encourager la solidarité, soutenir les initiatives locales et valoriser l'engagement bénévole. En favorisant la participation de tous, elle contribue à dynamiser la vie locale et à construire un territoire plus solidaire, ouvert et vivant.

Si vous avez des envies, des idées ou des projets, La Marmite est l'endroit idéal pour les partager et les faire grandir. Rejoignez -nous et participez à cette belle aventure collective !

Retrouvez nous sur [lamarmite-asso.fr](http://lamarmite-asso.fr) et au 06.51.60.36.76



## Faites des lumières

L'événement « Faites des lumières » a eu lieu dans nos villages de Châteauneuf et St Maurice dimanche 7 décembre 2025.

Nous voulions d'abord remercier tous les habitants, commerçants, artisans et élus qui ont bien joué le jeu pour rendre cette fin de journée magique, pour leur soutien et leur participation à ce bel évènement.

Il semble que nous ayons tous envie de nous redonner un même rendez-vous en 2026 !

## Ecole « La petite trouasse »

L'école « La petite trouasse » a fait sa rentrée de septembre 2025 avec 69 élèves.  
Catherine Armand gère les PS-MS-GS avec Cynthia Da Silva les lundis.  
Katia Noblet accompagne les maîtresses en tant qu'ATSEM, Océane Lacroute gère le temps de début d'après-midi. L'école remercie Anne-Marie Chetail pour toutes les années pendant lesquelles elle a pris soin des enfants.  
Anaïs Pires De Sa s'occupe des CP-CE1.  
Muriel Gaudillière enseigne aux CE1-CE2 en remplacement de François Lachal.  
Stéphanie Giraud a en charge les CE2-CM1-CM2 avec Luléa Penaud.

Les effectifs sont en baisse cette année mais l'organisation des classes pour la rentrée 2026 n'est pas encore définie.



Cette année 2024/2025 a été bien remplie et de nombreux projets ont pu être menés.

La labellisation de l'école E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) a été mise en avant avec l'entretien du jardin de l'école et l'opération annuelle « Nettoyons la nature ».

En septembre, ce sont 10,200 kgs de déchets qui ont été trouvés dans la nature de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf et triés par les écoliers.

Les écoliers n'ont pas manqué de célébrer les traditionnelles fêtes : les anniversaires, Carnaval, Noël.



Des rencontres sportives inter-écoles sont organisées avec les écoles de St-Igny, Coublanc, Tancon, Chassigny et Mussy. C'est l'occasion pour les enfants de se rencontrer, de faire connaissance et de se confronter aux autres autour d'une même activité.



Toute l'année, les écoliers de « La petite trousse » ont fait des activités autour du son puisque leur thème annuel était « Tous en sons avec la petite trousse ». Parmi ces activités, on peut citer la fabrication d'instruments de musique : maracas, bâton de pluie, tambourin à grelots. Les enfants ont aussi pratiqué des instruments lointains : angklung. Ils ont mis en sons des scènes : bruit collage, mise en sons d'images séquentielles. Le rythme a été travaillé, des danses créées par les enfants ont vu le jour. Un blind test a même été produit par les enfants. Pour conclure cette année autour du son, les enfants ont été associés à des musiciens lors d'un concert à l'école.



Les angklung



La mise en sons d'images.



La danse créative



Le concert avec des musiciens



Un projet artistique a vu le jour en association avec « Esox Lucius » : les enfants ont été commissaires d'une exposition.



En fin d'année, tous les élèves se sont rendus à la maison des patrimoines à Matour pour mener des activités autour du son et de la nature.

Toutes ces activités ne pourraient se faire sans le soutien financier de la municipalité, de la cantine, des P'tits Loups et sans les parents accompagnateurs. L'école remercie vivement tous ces partenaires-là pour leur implication et leur investissement pour l'école.

Toute l'équipe de l'école « La petite trousse » vous souhaite une excellente année 2026.

Contact : Mme Giraud Stéphanie - 03 85 26 22 07 - [0710817c@ac-dijon.fr](mailto:0710817c@ac-dijon.fr)

Blog : [ele-st-maurice-les-chateauneuf-71.ec.ac-dijon.fr](http://ele-st-maurice-les-chateauneuf-71.ec.ac-dijon.fr)



L'association « Les P'tits Loups » est une association indépendante à but non lucratif constituée de parents d'élèves bénévoles

Elle a pour but d'aider les enseignants avec la prise en charge des sorties scolaires, des projets éducatifs et pédagogiques, participer à l'achat de matériels...

Toujours à destination des enfants pour réduire la participation financière des familles, tout en créant une dynamique entre les parents, l'école et les enfants.

Pour cela nous organisons diverses manifestations en fonction des besoins de l'école.

Pour cette année 2026, nous allons faire 4 manifestations / ventes.

- Vente de cakes avec « la boîte à cakes » de Briennon, le vendredi 6 février 2026
- La fête de fin d'année le vendredi 27 juin 2026 dans la cour de l'école.
- Le Noël des P'tits Loups qui a eu lieu le 5 décembre 2026, avec dégustations et prévente d'huîtres pour le 25 décembre.
- Boum + bal des jeunes, date à définir

Nous tenions à remercier les habitants de St Maurice près Châteauneuf et alentours pour leurs participations, ainsi que les mairies de St Maurice près Châteauneuf, Châteauneuf et pour le prêt de matériel pour la fête de fin d'année.

Mais également les parents car toutes les actions menées par « Les P'tits loups » sont rendues possibles grâce aux bonnes volontés de chacun.

Cette année l'association compte un nouveau bureau : MILLER Amandine (secrétaire), GAY Laurène (Vice-secrétaire), VERMOREL Mélanie (trésorière), MARTIN Laurène (vice-trésorière), LAROCHE Elodie (présidente), QUELIN Etienne (vice-président).

Pour toutes informations ou réservations : Contact : LAROCHE Elodie au 06.87.95.26.63 ou à l'adresse suivante : [pittsloups.stmaurice@gmail.com](mailto:pittsloups.stmaurice@gmail.com)

« Les P'tits Loups » vous souhaite une belle et heureuse année 2026.



## Restaurant scolaire



L'association de la cantine scolaire est constituée de parents d'élèves bénévoles et régie par la loi de 1901. Elle assure la gestion du service de restauration scolaire pour les enfants de l'école, en partenariat avec la commune.

Les repas sont préparés par le traiteur **ALTERRENATIVE** de Charlieu et servis par l'employée municipale **Madame Laurence Chetaillé**. La mairie est chargée des commandes auprès du traiteur, ce qui permet une grande flexibilité : les repas peuvent être réservés ou annulés jusqu'à **18h la veille** (hors week-ends).

Les réservations s'effectuent au **06 85 28 30 73**.

Depuis la rentrée 2023, les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000 peuvent bénéficier du dispositif cantine à 1 €, dispositif mis en place avec la mairie.

Afin de maintenir des tarifs attractifs et de continuer à proposer un service de qualité, l'association organise plusieurs manifestations au cours de l'année.

### Événements organisés par l'association

**Color Run** lors de la fête du village (depuis 2024)

**Vente de sapins de Noël** en décembre

**Vente de saucissons à cuire** en mars



L'association remercie chaleureusement les familles et les habitants pour leur soutien et leur participation à ces événements qui contribuent au bon fonctionnement du service de restauration scolaire.

## Les rêves d'Audrey

Suite à la découverte d'une tumeur au tronc cérébral d'Audrey BUTTET, qui habitait avec sa famille sur la commune de St Maurice-lès-Châteauneuf, l'association "Les rêves d'Audrey" avait vu le jour en 2008 afin de soutenir Audrey et sa famille, l'aider à vivre au mieux avec la maladie et contribuer à la recherche médicale.

Après le décès d'Audrey, l'association a dû réfléchir à son avenir et à de nouvelles missions. Aussi, depuis 2010, l'association a pour but de :

- continuer à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique (IHOP) de LYON ;
- améliorer le quotidien des enfants, d'un point de vue plus local, par la création d'un équipement sportif de proximité pour enfants sur la commune.

Ce dernier projet a été mené par la Communauté de Communes, en partenariat avec la Mairie de St Maurice lès Châteauneuf et l'association. Depuis fin 2013, un équipement sportif de proximité destiné aux enfants de 3 à 12 ans est accessible à tous à côté du city stade et de l'école. N'hésitez pas à le faire vivre.

Nous profitons du bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus.

Pour mieux nous connaître, consultez notre site internet : [www.lesrevesdaudrey.fr](http://www.lesrevesdaudrey.fr)

Président : Sébastien GROUILLER - [sebarie7@gmail.com](mailto:sebarie7@gmail.com)

# Club de l'amitié de Saint-Maurice et Châteauneuf



Le **club de l'amitié** comprend cette année 56 adhérents qui peuvent se retrouver les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois dans la salle derrière la mairie pour passer *l'après-midi en toute convivialité autour des jeux* : belote, manille, tarot, scrabble etc. Un « *goûter* » est servi et suivant les saisons on améliore. En janvier : la galette des rois ; en février : les crêpes ; et pour mardi-gras : les bugnes... Nous fêtons aussi les anniversaires des dizaines (70-80-90, 100...ans). **Enfin toutes les occasions sont bonnes...** Des **activités ouvertes à tous**, quel que soit l'âge, sont organisées au cours de l'année pour animer la vie communale et essayer de créer des relations intergénérationnelles. Des formations adaptées sont aussi organisées. Le **concours de manille**, le **concours de pétanque**, et **deux lotos** sont au programme prévisionnel 2026.

Un **voyage** avec des visites, culturelles, touristiques, architecturales ou même gastronomiques est proposé. Des amis d'autres clubs et des invités peuvent aussi nous accompagner avec plaisir. Une **rencontre** avec les autres clubs du canton permet de se retrouver et de marcher, papoter... de se mesurer à la pétanque... faire une dictée... Le **repas grenouilles** est un grand classique. En juillet un **barbecue rassemble** et réunit les gourmands... En décembre le traditionnel **repas de Noël** clôture les festivités annuelles, et accueille aussi les invités.



**L'adhésion au club n'engage pas à participer à tout** ; on peut venir jouer ou aller aux sorties, ou pour les gourmands uniquement aux repas. De nouvelles activités sont aussi possibles. Nous avons commencé des petites marches, qui peuvent être mieux programmées si les candidats sont plus nombreux. La pétanque peut aussi être pratiquée plus souvent si les joueurs se font connaître. Un thé dansant, un concours photo et un quizz sont aussi à l'affiche 2026 de la fédération départementale.



**L'essentiel c'est de venir avec le sourire...** En 2025, les activités ont été effectuées avec dynamisme et avec une bonne participation. Cette année nous avons fêté les 50 ans du club lors d'un repas dansant ambiance espagnole. Olé.

**Venez nombreux rejoindre le club de l'amitié et participer aux activités.**

Président du Club : Roland Basseuil : Téléphone 06 37 53 41 26

## L'ADMR au service de tous

L'ADMR, acteur majeur de l'aide à domicile en Saône-et-Loire, œuvre chaque jour pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles et de tous ceux qui ont besoin d'un accompagnement à domicile. Forte de ses valeurs de solidarité et de proximité, l'ADMR propose plusieurs services essentiels, dont nous souhaitons aujourd'hui vous parler.

### L'aide à domicile aux familles

Les aides à domicile interviennent avec professionnalisme et bienveillance pour accompagner les gestes essentiels du quotidien : aide à la toilette, entretien du logement, courses, préparation des repas... Leur présence permet à chacun de vivre chez soi en toute sécurité, dans le respect de sa dignité et de son autonomie. Formées et encadrées, elles incarnent les valeurs humaines qui font la force de notre réseau.



Au-delà du soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap, l'ADMR accompagne également les familles dans les moments clés de la vie : grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, reprise d'un emploi ou d'une formation professionnelle...

Pour les situations plus complexes, une technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF) peut également intervenir, notamment pour les soins aux tout-petits, l'éveil des enfants ou la réorganisation du quotidien lors de l'arrivée d'un nouvel enfant.

Que ce soit pour quelques heures par semaine ou une aide quotidienne, l'ADMR propose des services sur mesure pour faciliter la vie à domicile.

### Téléassistance - FILIEN



Filién est un service de téléassistance qui permet aux personnes fragilisées de vivre chez elles en toute sérénité. Grâce à un médaillon ou un bracelet discret, une simple pression suffit pour être mis en relation, 24h/24 et 7j/7, avec un professionnel à l'écoute, prêt à intervenir.

En cas de chute, de malaise ou de besoin urgent, l'appel est immédiatement pris en charge. Le professionnel évalue la situation avec la personne et décide, selon le besoin, de contacter un proche, un voisin, un médecin ou les secours. Ce dispositif rassure autant les bénéficiaires que leurs familles, tout en favorisant le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

## Le Portage repas



Parce qu'une alimentation équilibrée est essentielle à la santé et au bien-être, l'ADMR propose un service de portage de repas à domicile, adapté aux besoins de chacun.

Les repas sont préparés avec soin, dans le respect des normes nutritionnelles et sanitaires, puis livrés directement au domicile par nos équipes. Menus classiques, régimes spécifiques (sans sel, diabétique, mixé...), chaque formule est pensée pour répondre aux exigences de santé et aux préférences personnelles. Le service peut être ponctuel ou régulier, selon les besoins.

Le portage de repas contribue également à rompre l'isolement. Le passage du livreur est souvent un moment d'échange et de convivialité, permettant de maintenir un lien social précieux. Nos intervenants sont attentifs, bienveillants et peuvent signaler toute situation préoccupante à l'association, garantissant ainsi une veille discrète mais efficace.

### Les Bénévoles

Au cœur du fonctionnement de l'ADMR, **les bénévoles jouent un rôle essentiel**. Leur implication permet de faire vivre les valeurs de solidarité, de proximité et d'humanité.

Être bénévole à l'ADMR, c'est avant tout s'engager pour les autres, dans un esprit d'entraide et de convivialité. C'est aussi rejoindre une équipe dynamique, à taille humaine, où chacun est reconnu et valorisé. Que vous disposiez de quelques heures par mois ou d'un peu plus de temps, chaque engagement compte. Les missions proposées sont variées, accessibles à tous, et s'adaptent à vos envies comme à votre disponibilité.

**Nous avons besoin de bénévoles** pour continuer à développer nos services. Si vous souhaitez vous investir localement, créer du lien et contribuer à une cause utile, n'hésitez pas à nous contacter. L'ADMR sera heureuse de vous accueillir et de vous accompagner dans votre engagement.

L'ADMR de Châteauneuf /St Igny c'est en 2025 :

230 personnes accompagnées au cours de l'année  
27 000 heures d'intervention  
25 000 repas apportés à domicile  
16 000 heures à la micro-crèche de St Igny  
35 salariés d'intervention et administratives  
Une vingtaine de bénévoles qui gèrent l'association et se rendent régulièrement auprès des personnes accompagnées. Et toute autre bonne volonté est attendue.

## Le Comité Foire fait peau neuve : bonjour au Comité des fêtes de St Maurice !

Michelle Corre et Claire Martin, portant depuis des années l'association du Comité Foire, ont exprimé le souhait de pouvoir être soutenues voire déchargées de certaines de leurs missions respectives de Présidente et Trésorière.

L'association ne pouvant faire sans elles, chacune est restée active au sein de l'association. Nous les remercions sincèrement pour leur engagement sur ces dernières années.



Lors du bilan de la fête 2024, quelques bénévoles ont souhaité s'investir davantage, un nouveau bureau s'est formé :

Frédéric Deschamps : Président

Michelle Corre : Présidente d'honneur

Sébastien Beraud : Vice-président

Anne-Laure Gereys : Trésorière

Aurélie Besançon : Vice-trésorière

Cécile Lamborot : Secrétaire

Marie Grouiller : Vice-secrétaire

L'association se donne pour buts : l'organisation et la gestion de manifestations festives à destination des habitants de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, la gestion et la mise à disposition de matériel (barnums, tables, chaises, friteuses, etc.) à ses membres bénévoles et aux autres associations locales, la collaboration avec d'autres associations locales ou extérieures, la promotion de la vie associative et la convivialité au sein de la commune.

Ce bureau a mis en place une nouvelle organisation se décomposant en plusieurs équipes : finances, communication-animation, montage et matériel, planning et bénévoles, restauration, buvette, informatique.

Le Comité Foire a pris le nom de



La fête patronale 2025 a donc été organisée par le nouveau bureau sous le thème de la Compétition ! Nous remercions la cinquantaine de bénévoles qui a pris part à l'organisation et au bon déroulement de la fête. Vous avez pu les reconnaître par leur bonne humeur et leur tee-shirt vert clair, s'affairant pendant l'évènement.

Pour les remercier, un repas festif aura lieu le 19 avril 2026 (date à confirmer).

Nous ne sommes jamais trop, au contraire, nous vous attendons pour prendre part à l'organisation de la fête 2026 sous le thème de : **Saint Maurice fait son cirque !**

Pour mieux nous connaître et rejoindre notre super équipe de bénévoles.



# Rassemblement des Saint Maurice d'Europe 2025

Pour cette 23<sup>ème</sup> édition des Rassemblements des Saint Maurice, nous nous sommes retrouvés chez nos voisins de Saint Jean Saint Maurice sur Loire, à côté de Roanne. La proximité n'a pas facilité l'organisation de la participation de notre trop petite délégation, et ce fut un « service à la carte » que nous avons obtenu des organisateurs, selon les arrivées, les départs, les participations aux programmes de visites proposées et aux différents repas.

Cette année, 12 communes étaient représentées à ce rassemblement, dont une nouvelle, Saint Maurice d'Etelan de Seine Maritime. Nos amis italiens n'ont pas pu participer, l'éloignement et le coût leur paraissant trop importants.

Le déroulement fut très traditionnel, marché des régions le samedi matin, visites l'après midi, repas de gala le soir, après la réunion des maires et présidents des associations, au cours de laquelle les dernières nouvelles de l'Amicale des Saint Maurice d'Europe ont été apportées.

Comme d'habitude depuis plusieurs années, l'apéritif du soir a été accompagné de la dégustation de viande charollaise que nous apportons et faisons cuire à la plancha.



Troupe de musiciens du samedi matin et midi

Le dimanche, faute de prêtre que la commune n'a pas pu mobiliser, l'équipe paroissiale a organisé un temps liturgique qui s'est révélé bien plus vivant et spontané qu'une messe et qui fut très apprécié. Ce temps liturgique n'est bien sûr pas une obligation, mais son maintien paraît souhaitable pour rappeler que notre motif de rencontre est le nom d'un saint associé aux noms de nos communes.

Parmi les visites, à noter celle de la Maison de l'eau à Renaison. Cette réalisation, très proche de chez nous, mais que peu de personnes ne semble connaître, présente une remarquable exposition sur la vie de l'eau, et, après une dégustation de différentes eaux, il s'avère que l'eau du robinet a rigoureusement le même goût et les mêmes qualités qu'une certaine eau en bouteille qui fait beaucoup de publicité et dont le prix est sans commune mesure. Avec cette visite, on découvre de belles sources d'économies.

En 2026, le rassemblement aura lieu les 20 et 21 juin à Saint Maurice en Trièves dans l'Isère, à proximité de Grenoble. Ce sera la première fois que nous nous rendrons dans cette commune de seulement 180 habitants.

Les rencontres des Saint Maurice ne peuvent exister que s'il y a des participants. Mais l'on constate, chez nous comme dans la majorité des autres communes, que les jeunes et les moins anciens ne semblent pas se sentir concernés. Il est impératif de rajeunir l'âge des participants pour la survie de cette manifestation très sympathique et conviviale. J'ose espérer que la nouvelle équipe du conseil municipal qui sera élue en mars s'impliquera dans ce domaine en envoyant des représentants. Depuis la création de ces rassemblements en 2001, les maires de notre commune ont toujours été présents et ont participé aux cérémonies officielles avec leur écharpe tricolore, comme les maires des autres délégations.

**Les amis Charolais**

## Expos en chœur

En 2025, Expos en chœur ouvrait la Chapelle aux artistes confirmés ou débutants pour la 37<sup>ème</sup> année.

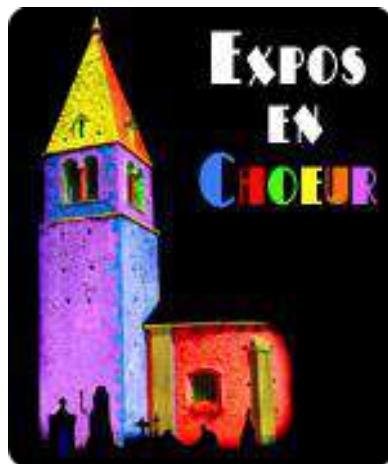
Prenez 7 artistes, une école primaire, un ESAT, 2 écoles de dessin peinture (environ 10 personnes), mélangez le tout, et vous obtenez 9 semaines d'exposition dans la petite Chapelle Romane de Saint Maurice près Châteauneuf.

Y exposer quoi ? De la peinture ou dessin (huile, acrylique, pastel, encre), des tableaux faits de collages de la calligraphie, des bijoux, des herbiers, de la photographie, du mapping-vidéo, de la sérigraphie...

Visiter les expositions, c'est se plonger dans chacun des univers des exposants, leur poser des questions, avoir des envies. Visiter dans la fraîcheur de la chapelle avant de parcourir le petit cimetière dans la chaleur de cet été.

La saison prochaine se prépare : des nouveautés, mais aussi les habitués.

La chapelle sera ouverte aux expositions du lundi 29 juin 2026 au dimanche 30 août 2026.



La saison prochaine se prépare :  
nous sommes prêts à recevoir toute proposition d'exposant pour l'été 2026, et ce sera la 38ème année

Pour voir ou revoir les expos, pour vous inscrire, notre site internet :

[www.expos.choeur.free.fr](http://www.expos.choeur.free.fr)



Retrouvez  
Expos en Chœur  
sur votre tablette  
ou  
votre smartphone

Contact : Michelle Corre  
03 85 26 29 37

# Esox Lucius 2025

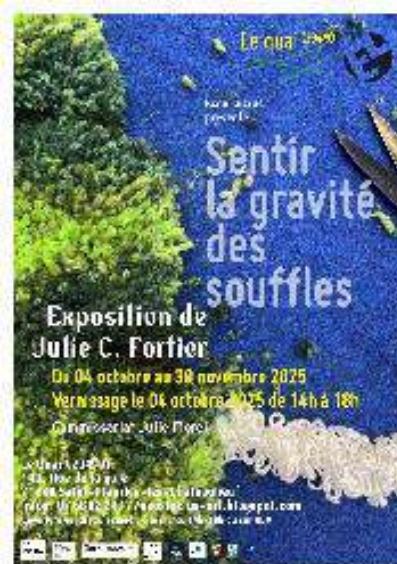
Tout le monde sait que la conjoncture actuelle ne sourit guère à la culture malgré le fait qu'elle participe grandement à la cohésion sociale.

Esox Lucius résiste.

Esox a bénéficié cette année du soutien des institutions c'est à dire celui de la Direction régionale des affaires culturelles et du Conseil régional Bourgogne Franche Comté ainsi que du Conseil départemental de Saône et Loire, de la communauté de communes ainsi que des municipalités de Ligny en Brionnais et de Saint Maurice.

Nous remercions vivement nos adhérents et donateurs qui participent fidèlement à notre fonctionnement.

2026 nous renseignera sur notre avenir...



Quoiqu'il en soit, notre association poursuit ses activités avec la même foi et le même souci de proposer un programme de qualité dans les domaines de la création artistique actuelle à tous les publics sans discrimination aucune.

Esox promeut l'art du présent qui interprète notre monde actuel dans ce qu'il peut avoir d'inquiétant mais aussi de souriant : L'artiste témoigne.

L'art est un espace de liberté à défendre, un espace de liberté pour chacun d'entre nous.

Voilà ce qui anime Esox Lucius.

Au printemps 2025, fidèle à sa volonté de soutenir la jeune création, nous avons accueilli dans nos murs de la gare de St Maurice et ceci en collaboration avec le réseau Seize Mille pour l'art contemporain Bourgogne Franche Comté une jeune artiste fraîchement diplômée de l'école d'art de Dijon ; Lucie Drazek dont la technique maîtrisée du dessin mêlant sciences du vivant, fiction, politique et contes populaires du Nivernais-Morvan, lui promet un bel avenir.

Pour la période estivale, c'est aux élèves de l'école du village de Saint-Maurice que nous avons confié le commissariat d'une exposition en lien avec le Fond régional d'art contemporain de Dijon. Avec notre accompagnement et celui de l'équipe éducative de l'école dont le dynamisme fit ses preuves, les élèves eurent la charge de sélectionner une douzaine d'œuvres au sein de la collection du Frac Bourgogne impliqué dans ce projet.

Pour l'automne, c'est l'artiste rennaise d'origine québécoise Julie C. Fortier qui investira notre espace en proposant une exposition monographique faisant appel à nos sens tel que la vision et l'odorat.

Le commissariat de cette exposition est confié à Julie Morel, présidente de l'association Esox Lucius, artiste et enseignante à l'école d'art de Tours résidant à Briant.

Bienvenue chez nous

Belle année à tous

Esox Lucius

## Festival de Bourgogne du Sud

La 23<sup>ème</sup> édition du Festival de Bourgogne du Sud a atteint tous ses objectifs et relevé des défis artistiques d'envergure. Dans un contexte concurrentiel intense, les diverses manifestations des « Variations d'Est en Ouest » ont séduit un public attentif. Martine Chifflot a dispensé gracieusement une **conférence** révélatrice des raisons d'écrire, en ouverture de festival à la Grange d'Arc. Son texte sera prochainement diffusé sur divers sites de recherches et d'expression littéraire. Un moment d'éclaircissement sur les motivations possibles des auteurs, permettant de mieux entrer en littérature, de comprendre et d'apprécier l'engagement artistique. Parallèlement, l'exposition *Les Musiciens n°3* donnait à voir ses nouvelles photographies, notamment celle de l'opéra *Déméter*. Les musiques traditionnelles du concert *Slavarménia* ont emporté leurs auditeurs les **19 et 20 juillet** dans les rythmes des pays slaves et arméniens à l'église de **Saint-Maurice**. C'était un nouveau voyage, entraînant de la nostalgie à la joie, qui rappelait la vie profonde des peuples de l'Est avec Natalia Korsak, mandoliniste biélorusse, Matthias Collet, guitariste, et Béatrice Berne, clarinettiste virtuose. Une ovation les a acclamés. Ce concert a d'ores et déjà trouvé un écho à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand et au Festival de Vollore en 2026.



Un regard inattendu sur le **jazz et le gospel** a été offert par le concert du **10 août à Chauffailles**. Béatrice Berne à la clarinette et Antoine Bacherot au piano ont accompagné la soprano ukrainienne Svitlana Vlsiuuk. Soulevé, de l'amour humain aux sublimes extases provoquées par les gospels, le public a su répondre à cet appel jazzistique des variations de l'ouest américain par son grand nombre et ses applaudissements. **Le cinéma** était à l'honneur à propos de l'œuvre et de la vie paradoxale de l'américain Lovecraft, puis des questions soulevées par la sorcellerie, au gré d'un parcours programmatique instructif et raffiné que les universités et les festivals pourront retenir et redonner à voir en présence des réalisateurs. Le **cinéma action palace** a su accueillir ce défi documentaire et fictionnel.

Le bouquet final résidait dans la brève tournée des **Psaumes, de Marcigny à Paray-le-Monial**. Une création audacieuse par les performances musicales et scéniques des artistes en duo qui ont fait vivre la poésie sublime du roi David. La représentation offerte aux sœurs clarisses de Paray a reçu un accueil triomphal. Les journalistes et le public ont encensé ce spectacle hors du commun, qui se rejouera en Occitanie cet hiver.

Richard Plaa

Très beau spectacle vu et entendu à Marcigny. Une vraie respiration spirituelle et musicale qui conduit à une certaine méditation.

**Au service des arts et de la culture authentique, le festival de Bourgogne du Sud** a su assumer une programmation originale dans un esprit de partage et de facilitation de l'accès aux arts. Grâce à des manifestations gratuites ou des tarifs adaptés, l'obstacle financier est levé.



La 24<sup>ème</sup> édition, en 2026, poursuivra cette voie professionnelle et polymorphe à l'intersection des arts pour la vitalité de la pensée et la diversification des publics, de Saint-Maurice à Paray-le-Monial, conformément à sa vocation itinérante amorcée dès 2004, après une première édition, en 2003, qui avait consacré la Grange d'Arc comme foyer culturel. Pionnier dans la région, le Festival de Bourgogne du Sud a multiplié les partenariats avec les associations, les paroisses, les cinémas et centres culturels des villes et villages voisins. Le prochain programme offrira derechef théâtre musical, opéra, conférence et concerts sur le thème directeur des « Mythes, légendes et inventions ». Un régal à venir. Un rendez-vous musical exceptionnel (Vivaldi, etc.) aura lieu en l'église de Saint-Maurice le 4 juillet et un spectacle médiéval à Châteauneuf en août. Un concert Nino Rota se donnera à Chauffailles, le 19 juillet, au cinéma. Le théâtre de Paray-le-Monial s'apprête déjà à accueillir l'opéra *Déméter*, qui renouvelle profondément le genre en alliant la tradition et l'innovation, le 26 septembre. Prenez note.

# Le Rétro-Club Castelneuvien : qui, quoi, comment, pourquoi avec qui et où ?

Le **Rétro-Club Castelneuvien**, dont le siège est à Saint-Maurice -lès- Châteauneuf, est né en 2006 d'une rencontre entre deux passionnés : Jacques Guittat, président du club et collectionneur de miniatures et Alain Fusil, à la tête de plusieurs entreprises, dont deux carrosseries, et amateur-collectionneur de véhicules anciens.

En 2024, l'exposition fêtait dignement les 90 ans de la Traction (22 modèles) au côté de 200 véhicules de toutes les époques et une dizaine de motos.

L'association fonctionne sous le régime de la loi de 1901. Toutes et tous sont animés par une même passion, les véhicules d'époque et leur collection (voitures, motos, utilitaires, camions, autocars, tracteurs), les voitures miniatures, à toutes les échelles, et la mécanique en général. À noter que le **Rétro-Club Castelneuvien** ne s'adresse pas à une élite ; le club fonctionnant essentiellement grâce à la passion, au coup de cœur et au sens du partage.



Le Rétro-Club Castelneuvien organise et/ou participe à un certain nombre d'événements dont sa journée phare annuelle : un rassemblement manifestation de véhicules anciens, désormais dans le cadre du Château de Chauffailles et où sont exposés, chaque début du mois de juillet (le 05/07 pour 2026) : voitures, motos et tracteurs avec un focus sur une marque, un modèle, une carrosserie, qui défilent et sont notés dans le même temps où est organisée une bourse d'échanges de miniatures, d'accessoires et de pièces détachées.

L'année 2025, apporta son lot de surprises organisées autour des 60 ans de la Citroën DS... 2026 sera l'année millésime de la marque au Lion (soit les Peugeot).

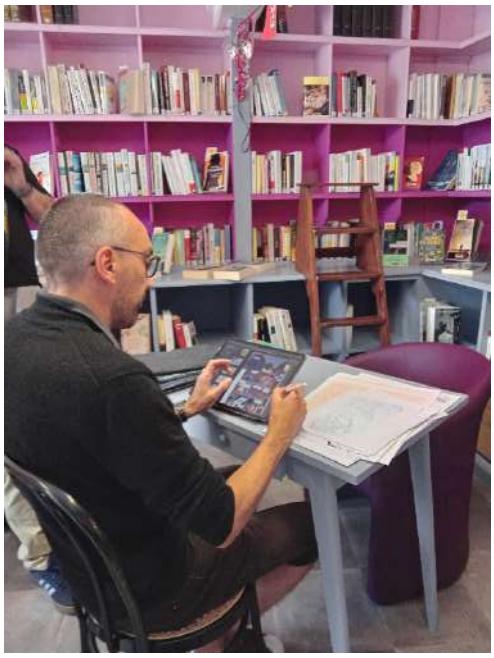
Mais le Rétro-Club, c'est aussi l'organisation de sorties conviviales en véhicules d'époque ou en autocar pour se rendre à un événement sur circuit comme pour la visite d'un musée ou d'un Salon (Époqu'Auto à Lyon en novembre), Rétromobile à Paris (février), les Classic Days ici ou là de même que quelques concours d'élégance de renom (Chantilly...) etc. Enfin, c'est également la participation, en collaboration avec la mairie de Chauffailles aux Journées du Patrimoine (Octobre) ou encore, plus largement avec d'autres associations locales et/ou communes (dans le cadre de la Communauté de Communes).

Pour tout contact, informations et surtout nous rejoindre en tant que membre ou bénévole :

Rétro-Club Castelneuvien  
"La Tour" – 473, route de Chauffailles  
71740 – SAINT-MAURICE – Lès - Châteauneuf  
retroclubcastelneuvien.71@gmail.com  
Port : 06 64 64 78 22 – Jacques Guittat

Secrétariat : Yves Guittat  
[yves.guittat@orange.fr](mailto:yves.guittat@orange.fr)

Et en attendant la mise en ligne de son propre site, le lien de sa page Facebook :  
<https://www.facebook.com/retroclubcastelneuvien/>



## Réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne

Le réseau Brionnais Sud Bourgogne comprend **10 bibliothèques pour faire circuler les collections et réserver des documents**. Si les documents ne sont pas chez nous, vous pouvez les réserver et ils arriveront par la navette et vous serez averti dès leur arrivée. Également, **possibilité de réserver des jeux à la ludothèque** qui seront déposés par la navette du réseau.

En juillet et août, la bibliothèque a accueilli une exposition consacrée à la bande dessinée. À cette occasion, le dessinateur **Alexandre Nesme** a gentiment accepté notre invitation pour animer une journée de rencontres autour de son travail. Cette animation a suscité l'intérêt des visiteurs et donné lieu à de très beaux échanges.

**Pour 2026, nous ne connaissons pas encore le thème mais nous travaillons pour vous offrir une nouvelle expo en juillet /août.**

La bibliothèque est ouverte à toute personne de la commune et des communes environnantes. Yvette, Dominique, Suzanne, Cécile et Michèle sont ravies de vous accueillir pour un moment d'échange, de convivialité et de partage.

### Horaires d'ouverture :

**Jeudi : 16h-18h / Samedi : 10h-12h**

### Abonnement valable 12 mois :

- Enfant (-15 ans) : Gratuit
- Jeune (15-18 ans) : 4€
- Adulte : 8€ / Couple : 11€
- Tarif réduit : 4€ (étudiant, RSA, Handicap, chômeur, EHPAD)

Conditions de prêt : 12 documents (livres, revues, CD) + 3 DVD.

Pour 3 semaines (renouvellement possible)

Toutes les infos sur le site internet : <https://www.bibliotheques-en-brionnais.net>



Nous vous souhaitons une bonne année 2026 avec de belles lectures, de la musique et des films à découvrir parmi les nouveautés qui arrivent chaque semaine.



# Mémoire Brionnaise

L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache.

Augustin Thierry, historien, 1822

Depuis plus de 20 ans Mémoire Brionnaise publie des articles, richement illustrés, écrits par des auteurs du pays, pour enrichir notre mémoire collective.

Histoire des communes, des personnalités, des événements, patrimoine naturel ou culturel d'hier à aujourd'hui sont présentés en près de 700 articles. Ils témoignent de la valeur de notre territoire.

2 fois par an, juin et décembre paraît un nouveau numéro disponible dans des librairies ou offices de tourisme (12 € le numéro). Vous pouvez aussi commander sur le site internet : <https://www.memoirebrionnaise.com>

Articles récents consultables gratuitement sur notre site :



La bête à Bon Dieu, la coccinelle amie du Charolais-Brionnais, décrite en 1934

## **Gym maintien en forme – GRS : le rendez-vous forme et bonne humeur**



Chaque jeudi, de 10h à 11h, ce sont 53 adhérent(e)s de plus de 50 ans qui mettent l'ambiance à la salle du foyer rural ! De septembre à juin, on s'y retrouve pour bouger, s'activer, se tonifier... et surtout passer un super moment ensemble.

L'objectif est simple : garder la forme, entretenir le mental et repartir chaque semaine avec le sourire. Ici, aucune compétition, juste le plaisir de se sentir bien et de partager une séance pleine d'énergie.

Tout cela est possible grâce à nos animatrices bénévoles, formées par la Fédération Française de la Retraite Sportive.

Un grand merci à **Bernadette, Murielle, Brigitte, Véronique et Marie-Hélène**, qui donnent du pep's à chaque cours !

En attendant la prochaine séance, nous vous souhaitons une **année 2026 pleine de vitalité, de santé et de bonne humeur !**

### **Contact :**

Les 1<sup>er</sup> Vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30  
Au GRS 8 rue des écoles  
71170 Chauffailles

Le site pour de plus amples informations :  
**[grs-chauffailles.com](http://grs-chauffailles.com)**

Mail de la coordinatrice :  
**[gym-stmaurice@grs-chauffailles.com](mailto:gym-stmaurice@grs-chauffailles.com)**

# DSCB – Un club, une famille, une passion !



**Le Dun Sornin Chauffailles Brionnais (DSCB)** rassemble les communes de **Chauffailles, Chassigny sous Dun, La Chapelle sous Dun et Saint Maurice les Châteauneuf** autour d'une même passion : le football. Fort de plusieurs équipes, des plus jeunes U7 aux seniors et même une équipe de + de 40 ans, le club accueille chaque saison plus de 200 licenciés dans une ambiance conviviale et familiale.

Encadrés par des éducateurs bénévoles et diplômés, les joueurs et joueuses défendent fièrement les couleurs du club sur les terrains de Saône-et-Loire. Le club propose également des entraînements Baby-Foot (nés en 2021-2022) durant les vacances scolaires. Le DSCB, c'est aussi une équipe de dirigeants investis, qui font vivre le club tout au long de l'année à travers les différentes manifestations organisées :

- 07/09/25 : **Tournoi Jeunes U11-U13 à Chassigny**
- 20-21/12/25 : **Tournoi Jeunes U7 à U13 à l'espace Julien Coquard de Chauffailles**
- 07/02/26 : **Vente de gâteaux dans le canton de Chauffailles**
- 14/03/26 : **Soirée du foot à la salle Léonce Georges de Chauffailles**
- Avril/Mai 26 : **Bal du foot au stade de Chassigny**
- 12/06/26 : **Assemblée Générale du club à la salle communale de Chassigny**

Le club tient à remercier l'ensemble de ses sponsors pour leur soutien, ainsi que les municipalités pour la mise à disposition des installations sportives.

Ouvert à tous, le DSCB continue de faire rayonner les valeurs du sport et de l'esprit d'équipe dans le Brionnais. Venez encourager nos équipes ou rejoindre le club : **convivialité et passion garanties !**

Président :

**Simon PESSIN** - 06 23 36 36 25 - simon.pessin@gmail.com

Responsable Ados-Seniors :

**Stevens BALLOT** - 06 80 55 15 39 - stevens201@outlook.fr

Responsable École de Foot (de 5 à 12 ans) :

**Marc-Antoine BERRY** - 06 75 92 79 70 - berryma@hotmail.fr

📞 **Contact :** [chauffailles.dscb@lbfc-foot.fr](mailto:chauffailles.dscb@lbfc-foot.fr)

🌐 **Site Web :** <https://dscb.footeo.com/>

# Société de pêche Mussy-Sornin

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus dans notre société.

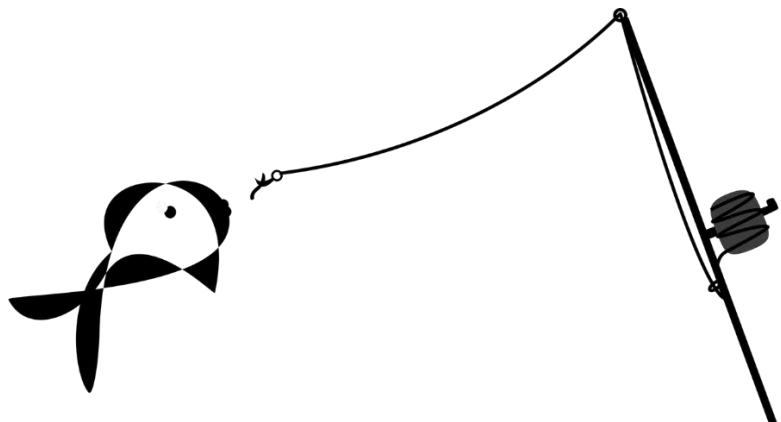
Le bureau :

Président :

Éric DESVIGNES

06 82 38 29 02

[info@aquadev.fr](mailto:info@aquadev.fr)



Vice-président : Jacky LAVENIR

Trésorier : Michel SERVAJEAN

Vice-trésorier : Jacky LAVENIR

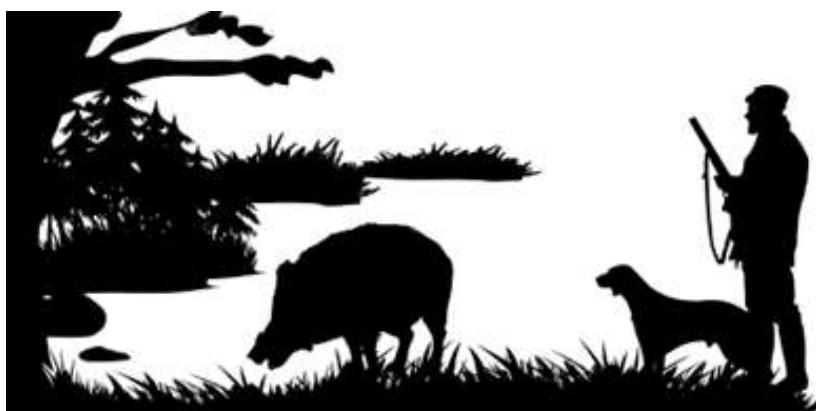
Secrétaire : Stéphane PEGON

Secrétaire adjoint : Éric GIRAUD

**Les cartes de pêche sont en vente toute l'année : Site internet : <http://www.carte-de-peche.ehgo.fr/>**

## Société de chasse

La société de chasse communale de Saint Maurice Lès Châteauneuf est composée de 10 chasseurs pour la saison de chasse 2025/2026.



Le bureau reste le même :

Président : Christophe GIRARD

Vice-président : Georges GINET

Trésorier : Jean-Noël DAMAS

Secrétaire : Jean-Charles ALIX

En 2026 la société de chasse communale de St Maurice Lès Châteauneuf organise un **Thé Dansant** le jeudi 12 mars 2026 à partir de 15h à la salle communale de Baudemont.

Réservations auprès de Georges GINET ☎ 06-32-72-22-92

## Contacts des associations

<b>ADMR</b>	CHANUT Jean-Luc	03 85 26 23 49 info.chateauneuf@fede71.admr.org
<b>Anciens combattants</b>	LAVENIR Auguste	03 85 26 21 06
<b>Arcane 17</b>	CHIFFLOT-COMAZZI Martine	06 87 52 28 62
<b>Bibliothèque</b>	CARISEL Yvette	06 79 08 72 76 bib.stmaurice@bsb71.fr
<b>Club de l'amitié</b>	BASSEUIL Roland	06 37 53 41 26
<b>Comité des fêtes</b>	DESCHAMPS Frédéric	06 25 79 04 71 comitefoirestmaurice@gmail.com
<b>Foot - DSCB</b>	BERRY Marc-Antoine	06 75 92 79 70 chauffailles.dscb@lbfc-foot.fr
<b>Esox Lucius</b>	FERRARI Patrice	03 85 84 35 97 / 06 89 17 76 83
<b>Expos en Chœur</b>	CORRE Michelle	03 85 26 29 37
<b>Gymnastique (GRS)</b>	SORIANO François	06 32 33 24 02 gym@grs-chauffailles.com
<b>La Marmite</b>	TRONCY Alexia	06 51 60 36 76 lamarmite.plouf@gmail.com
<b>Rassemblement des St Maurice Les amis Charolais</b>	LABOURET Christian	03 85 26 22 09
<b>Les P'tits loups</b>	LACARELLE Élodie	06 87 95 26 63 ptitsloups.stmaurice@gmail.com
<b>Les rêves d'Audrey</b>	GROUILLER Sébastien	06 62 71 47 64
<b>Restaurant scolaire</b>	NICOLAS Sylvain	06 85 37 77 79
<b>Rétro club</b>	GUITTAT Jacques	06 64 64 78 22
<b>Société de chasse</b>	GIRARD Christophe	06 04 17 05 78
<b>Société de Pêche</b>	DESVIGNES Éric	06 82 38 29 02

## **Activités professionnelles de mon village d'après les informations reçues en mairie**

<b>LES COMMERCES</b>	
<b>PROXI SUPER</b>	<b>03 85 28 14 93</b>
Le Bistrot : bar, restaurant, pizzéria <b>Loïc MITHRIDATE et Jenny JAMMET</b>	<b>03 85 84 83 51</b> <b>06 40 45 43 31</b>
<b>Coiffure à domicile - Karine DAUBOURG</b>	<b>06 63 18 05 94</b>
<b>Viviane Coiffure - Viviane COPIER</b>	<b>03 85 26 24 75</b>

<b>LES ARTISANS ET SOCIÉTÉS</b>	
<b>ALHENA : DESCHAMPS Frédéric</b> Solaire photovoltaïque	<b>03 85 26 22 14-</b> <b>contact@alhena-net.com</b>
<b>SARL BASSEUIL CHARCOSSET :</b> Plomberie - Chauffage - Sanitaire <b>BASSEUIL Philippe</b>	<b>03 85 28 22 67</b> <b>basseuilcharcosset@gmail.com</b>
<b>BATIMONTAGE</b> : Bardage – Couverture – Photovoltaïque – Désamiantage	<b>03 85 26 52 30</b>
<b>SARL CALTOP et C.C.M. Construction Autres bâtiments</b>	<b>03 85 26 52 30</b>
<b>BOYER Serge</b> : Maçon du bâti ancien	<b>06 06 64 79 51</b>
<b>LACARELLE Julien</b> : Maçonnerie	<b>06 62 94 88 63</b> <b>julien.lacarelle71@gmail.com</b>
<b>LAURENT Renaud</b> : Plâtrier – peintre – plaquiste Isolation – faïence – râgréage	<b>06 80 17 28 38</b> <b>renaudlaurent71740@gmail.com</b>
<b>MULTIGOSERVICES</b> : Homme toutes mains <b>GUILLOTON Olivier</b>	<b>06 61 98 68 12</b> <b>multigoservices@gmail.com</b>
<b>MA2C</b> : Maîtrise d'œuvre, conception, fabrication, pose ossature bois charpente-couverture plomberie chauffage	<b>06 74 73 80 33</b> <b>06 33 30 45 00</b> <b>etudes@maison-ac.com</b>

LES SERVICES	
Mairie	03 85 26 22 73 mairie@st-maurice.fr
EHPAD (Maison de Retraite) « Le Colombier »	03 85 26 21 97 maisonderetraitelecolombier@wanadoo.fr
Cabinet d'infirmières Véronique LARDET - Marie-Ange DELORME	03 85 26 24 50
A.D.M.R.	03 85 26 23 49
<b>ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS :</b>  Christine et Jean Denis ESTÈVE 65 route de Chassigny	09 84 34 48 78
Coralie VACHERON 307 Route de Marcigny	06 59 09 57 21
École communale "la petite trousse"	03 85 26 22 07 0710817c@ac-dijon.fr
La Marmite- Espace de Vie sociale	lamarmite.plouf@gmail.com 06 51 60 36 76
Réseau des bibliothèques Brionnais Sud Bourgogne	03 85 26 21 92 06 79 08 72 76 bibliotheque.stmaurice71@orange.fr
Esprit Forme 71: Erika BADIN	06 65 15 03 25 espritforme71@gmail.com
Sophie BOYER : Naturopathe	07 70 66 38 65 sophieboyernaturo@gmail.com
Corinne JONON : Médiatrice Familiale-Assistante sociale	07 72 07 87 76
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée du Sornin	03 85 26 21 61
SPANC du Brionnais	03 85 25 94 20
VEOLIA	0 810 000 777 09 69 32 34 58

CHAMBRE D'HÔTE GITE	
Chambre d'hôte / Table d'hôte SARRY Brigitte – Les petites Avaizes	03 85 24 81 69 06 37 89 03 39 sarry.brigitte@orange.fr

# NUMÉROS UTILES

<b>15</b> <b>SAMU</b> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<b>17</b> <b>POLICE SECOURS</b> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<b>18</b> <b>SAPEURS-POMPIERS</b> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>
<b>112</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</b> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<b>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</b> <p>GRATUIT ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<b>114</b> <b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<b>3117</b> <p>Pour signaler <b>par téléphone</b> une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression <b>dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</b></p>	<b>3919</b> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<b>119</b> <p>Numéro d'urgence dédié aux <b>enfants en danger</b>, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<b>31 117</b> <p>Pour signaler <b>par SMS</b> une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression <b>dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</b></p>	<b>115</b> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<b>116 000</b> <p>Numéro d'urgence en cas de <b>disparition d'enfants</b>, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

Les numéros courts d'urgence sont à faire lorsqu'une intervention rapide est nécessaire pour protéger les personnes et / ou les biens : personne blessée, malaise cardiaque, incendie, accident de la circulation.

Vous pouvez aussi composer le **112** : numéro d'appel d'urgence européen, utilisable dans tous les pays de l'Union Européenne. Vous serez alors orienté sur le service adapté à la situation décrite. Il fonctionne pour toute situation d'accident, d'agression ou dans toute autre situation de détresse.

Tous ces numéros sont **gratuits** et peuvent être composés sur un téléphone fixe ou mobile. Ils sont joignables **24 heures sur 24, 7 jours sur 7**.

Vous pouvez aussi envoyer gratuitement un **SMS au 114**. Vous communiquerez alors par écrit avec votre correspondant ou par visiophonie après téléchargement de l'application sur le smartphone. Ce service fonctionne 24/24 h et 7/7 j.

CENTRE HOSPITALIER ROANNE	04 77 44 30 00
CLINIQUE DU RENAISON URGENCES	04 77 44 45 00
CENTRE HOSPITALIER PARAY LE MONIAL	03 85 81 80 00
CENTRE ANTI POISON (LYON)	04 72 11 69 11
CENTRE DES GRANDS BRULES (LYON)	04 72 11 75 98
GRDF Urgence dépannage gaz naturel :	0 800 47 33 33

**MEDECINS**

CHAUFFAILLES : CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL 6 rue Gambetta	03 85 21 64 00
CHAUFFAILLES : MAISON MEDICALE 8 rue Gambetta	03 85 26 54 06
LA CLAYETTE : MAISON MEDICALE DES CEDRES 19 rue de l'Hôpital	03 85 24 26 00

**CABINET INFIRMIER**

ST MAURICE LES CHÂTEAUNEUF (sans rendez-vous à 8h30)	03 85 26 24 50
--	----------------

**PHARMACIES**

CHAUFFAILLES :	
- Pharmacie centrale.	03 85 26 01 14
- Pharmacie de la fontaine.	03 85 26 01 78
ST DENIS DE CABANNE : Pharmacie du Sornin	04 77 60 06 96

**AMBULANCES**

GAR	03 85 26 46 00
AMBULANCE CHARLIENDINE (anciennement MICHAUD).	03 85 26 02 10
BOUVET-DUMOULIN	03 85 84 68 67 06 84 07 97 07

MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES CHAUFFAILLES Service social départemental et service PMI	03 85 26 48 07
MISSION LOCALE DU CHAROLAIS CHAUFFAILLES et CHÂTEAUNEUF	06 69 62 96 82
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL LE MAILL'ÂGE	03 85 28 40 71
RÉSEAU VIF DU BRIONNAIS	06 80 82 19 30
PIMM'S : CHATEAUNEUF	03 85 28 24 88
DECHETTERIE CHAUFFAILLES	03 85 84 66 30
RESSOURCERIE-SOLIF-CHAUFFAILLES	03 85 81 96 29

**MODES DE GARDE ENFANTS**

ESTEVE Christine et Jean Denis (assistants maternels)	09 77 66 80 55
VACHERON Coralie (assistante maternelle)	06 59 09 57 21
CHASSIGNY S/DUN (micro-crèche)	03 85 24 63 90
CHAUFFAILLES (crèche)	03 85 26 54 52
LA CLAYETTE (crèche)	03 85 28 29 85
ST DENIS DE CABANNE (micro-crèche)	04 77 23 31 02
ST IGNY DE ROCHE (crèche)	03 85 24 53 06
Relais petite enfance (RPE) et lieux d'accueil parents/enfants CHAUFFAILLES LA CLAYETTE	06 48 98 67 59 03 85 28 29 85

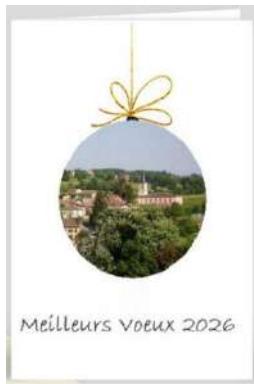
**ASSOCIATIONS CARITATIVES**

RESTOS DU COEUR (vendredi après-midi) 27 rue de Verdun CHAUFFAILLES	03 85 26 57 31
SECOURS CATHOLIQUE 1 rue Racine CHAUFFAILLES	07 86 49 57 30
CROIX ROUGE FRANCAISE Union Locale.LA CLAYETTE Poste de secours Formation secouristes	06 76 51 37 19 06 88 11 24 45
EMMAÜS 6 rue de Verdun CHAUFFAILLES	03 85 26 08 85

# AGENDA DES MANIFESTATIONS 2026

## *Janvier*

- Vendredi 16 :** Vœux de la municipalité (Salle derrière la mairie)
- Samedi 17 :** Assemblée générale Rétroclub Castelneuvien
- Lundi 26 :** Dictée des clubs (Foyer Rural)



## *Avril*

- Samedi 11 :** Concours de manille du Club de l'amitié (Foyer Rural)
- Dimanche 19 :** Repas des bénévoles de la foire (Foyer Rural)



## *Février*



- Vendredi 6 février :** Vente de cakes par les P'tits Loups sur commande
- Samedi 7 :** Vente de gâteaux du club de Foot en porte à porte
- Samedi 21 :** Loto du Club de l'amitié (Foyer Rural)

## *Mars*

- Jeudi 12 :** Thé dansant de la société de chasse à Baudemont
- Samedi 14 :** Soirée dansante du club de foot à Chauffailles
- Dimanches 15 et 22 :** Élections municipales



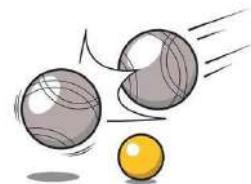
## *Mai*

- Vendredi 8 :** Cérémonie de commémoration



## *Juin*

- Vendredi 12 :** Assemblée générale du Club de foot
- Samedi 20 et dimanche 21 :** Rassemblement des St Maurice à St Maurice en Trièves (38)
- Vendredi 26 :** Fête de l'école
- Samedi 27 :** Concours de pétanque du Club de l'amitié



Toute l'année, Expositions au quai 294M9 / La gare / Saint-Maurice-lès-Châteauneuf par Esox Lucius

## *Juillet*

### **Juillet et août :**

Expositions à la vieille église par Expos en Chœur

**Samedi 4 :** Vernissage Expos en Chœur

**Samedi 4 :** Concert *Vivaldi and co* à l'église par

Festival de Bourgogne du Sud



**Dimanche 26 :** Barbecue du Club de l'amitié

## *Août*

### **Tout le mois d'août :**

Expositions à la vieille église par Expos en Chœur

### **Entre le 9 et le 14 août :**

Concert par Festival de Bourgogne du Sud à Châteauneuf



## *Septembre*

### **Samedi 26 et Dimanche 27 :**

Foire de St Maurice sur le thème « St Maurice fait son cirque »



## *Octobre*

**Dimanche 25 :** Loto du Club de l'amitié (Foyer Rural)



## *Novembre*



**Mercredi 11 :** Cérémonie de commémoration

## *Décembre*

**Jeudi 3 :** Assemblée générale du Club de l'amitié

**Samedi 5 :** Arbre de Noël - Vente de sapins - Dégustation d'huîtres pour l'école

**Dimanche 6 :** « Faites des lumières » avec Châteauneuf

**Jeudi 10 :** Repas de Noël du Club de l'amitié



# **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VOEUX POUR 2026**

**CRÉDIT PHOTOS : SOPHIE BUISSON ET SÉBASTIEN GROUILLER.**

